

# BOSANGI

Le Magazine trimestriel de l'environnement Jan. - Fév. - Mars 2021

Numéro 65

**AFRIQUE**

## **LES PARLEMENTAIRES SE METTENT AU VERT**



**Uganda**

**LANDOWNERS PAYED NOT TO CUT DOWN TREES**



# The cleanliness of my city starts with me



[www.douala.cm](http://www.douala.cm)



Par Michel NGAPANOUN

## L'URGENCE ENVIRONNEMENTALE EN AFRIQUE

Le dérèglement de la biodiversité et la disparition de la couche d'ozone, sont des lanceurs d'alerte pour la survie de la planète. Elles ont une incidence sur les solutions de développement et bloquent les leviers de la croissance. L'inégalité économique creusée par l'utilisation abusive par les pays du Nord des énergies fossiles tout en appauvrissant la planète de ses richesses naturelles, a engendré le déséquilibre environnemental actuel. Longtemps les Africains ont

aucune stratégie de développement stimulante pour les pays du continent.

Aujourd'hui la démonétisation, la dématérialisation de l'économie et en un sens l'hégémonie soudaine des économies numériques, favorisent une croissance virtuelle et un enrichissement individuel plutôt que des systèmes collectifs solidaires (économie circulaire) dans lesquels sont intégrés à parts égales tous les individus.

Il est une problématique de développement cruciale qui est aussi une piste à creuser : celle des énergies renouvelables. « L'Afrique n'a pas encore défini de modèle énergétique pour son développement. C'est un avantage, car nous pouvons investir dans des choses totalement nouvelles et bénéficier des technologies les plus performantes et les moins polluantes.

Il faut accélérer la mise en œuvre de l'Initiative de l'Afrique sur les énergies renouvelables et profiter de l'engouement important qu'elle a suscité à la COP21», disait encore Haïdar El Ali, directeur de l'Océanium de Dakar.

Dans ce numéro de Bosangi, le débat est posé : l'Afrique va-t-elle prendre son destin en main, et sortir des modèles et des paradigmes qui jusque-là ne lui ont pas servi ?

C'est la question. En attendant la fin des confinements et l'éradication du Covid, attaquez l'année 2021 dans le combat pour un monde sain. Meilleurs vœux.

**A**u sommet de la terre à Rio en 1992, plusieurs ministres africains répondaient à Haïdar El Ali, ancien ministre sénégalais de l'écologie et de la pêche, aujourd'hui directeur de l'Océanium de Dakar que les questions de changements climatiques, la protection de l'environnement n'étaient pas leurs priorités.

Mais l'eau a coulé sous les ponts et le réchauffement de la planète frappe l'Afrique en plein cœur, provoquant catastrophes sur catastrophes.

La fonte des glaciers a noyé certaines îles, l'érosion des cotes a fait reculer la terre, et la déforestation a décimé des peuplades entières.

Il est vrai qu'il est toujours difficile de parler à un responsable politique des questions d'avenir tant le quotidien immédiat nécessite des réponses urgentes et adéquates.

Mais la vraie problématique est que plus les questions environnementales sont négligées, plus s'accroît la précarité au point de rendre la misère parfois irrémédiable.

***L'inégalité économique creusée par l'utilisation abusive par les pays du Nord des énergies fossiles tout en appauvrissant la planète de ses richesses naturelles, a engendré le déséquilibre environnemental actuel.***

postulé que tant que l'on a faim, penser aux problèmes environnementaux ou même à l'écologie, est un luxe que l'Afrique ne peut pas se payer.

Cette vision est une hérésie. Car la dégringolade des pays pauvres s'est accélérée du fait d'un système qui a tourné le dos aux égalités, sans

## Bosangi

Une publication de Hysacam  
B.P : 1420 Douala.  
Tél. +237 233 37 44 14  
Fax : +237 233 37 47 73  
B.P. : 781 Yaoundé  
Tél. +237 222 22 13 79  
Fax : +237 222 22 53 44

Directeur de publication  
Michel NGAPANOUN

Rédacteur en chef  
Garba AHMADOU

Secrétaire de rédaction  
Innocent EBODE  
Ont participé à ce numéro :  
Jean Loïc AMOUGOU, Eric Vincent FOMO,  
Jator NJENYU, Boris NGOUNOU, Jean  
Célestin EDJANGUE, Janvier NGWANZA  
OWONO

Direction artistique  
Valentin OMBIBI  
Marque Plus  
Tél : +237 696 69 84 02  
marqueplus@yahoo.com

Impression : Print Industry  
Tél : +237 233 42 63 93

# Sommaire



6-9

## Actualité

- 6 One Planet Summit, des fonds souverains au secours de l'environnement *Jean Loïc AMOUGOU*
- 8 Journée Mondiale de l'enfant, Fabrice ONDOUA sensibilise les tout-petits *Boris NGOUNOU*

9-19

## Dossier

### AFRIQUE, LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT À PETITS PAS

L'humanité est à la croisée des chemins. Les urgences de développement avec de nouveaux modèles et de nouveaux paradigmes imposent une pensée approfondie sur le continent. Les questions environnementales restent le maillon faible des stratégies pour sortir de l'ornière d'un développement inégal. Dans ce dossier Bosangi vous livre l'état du mouvement, des textes et vous présente les héritiers de Wangarii Mathai.

- 9-10 Afrique, la protection de l'environnement à petits pas  
*Jean-Célestin EDJANGUE*
- 11 Lutte contre le changement climatique, la partition des parlementaires *Eric Vincent FOMO*
- 12 Ghana Eyes Improved Climate Resilience *Jator NJENYU*
- 13 Angola, l'environnement, une cause commune *Eric Vincent FOMO*
- 14 Cameroun, l'Assemblée Nationale vante les potentialités de l'économie circulaire *Boris Ngounou*
- 15-16 Ethiopie, protection de l'environnement et citoyenneté  
*Jean-Célestin EDJANGUE*
- 17 Législation environnementale, le cas de la RDC  
*Janvier NGWANZA OWONO*
- 18-19 Wangari Maathai, the tree lover *Jator NJENYU*





26

Le nouveau locataire de la Maison-Blanche aura à cœur de redorer le blason de son pays, climatiquement parlant.

21-25

## Evènement

- 1. Cameroun, enfin les premières élections régionales *Boris NGOUNOU*
- 2. Uganda, landowners payed not to cut down trees *Jator NJENYU*
- 3. Etats-Unis, le « plan vert » de Jöe Biden *Eric Vincent FOMO*

26-27

## Nouvelles d'ailleurs

Khar Yalla à Saint-Louis, la galère des sinistrés climatiques  
*Jean-Célestin EDJANGUE*



28

### LINDA THOMAS-GREENFIELD

Les fonctions diplomatiques de cette afro-américaine ne l'empêchent pas de s'engager pour le développement du continent africain.

28

## Portrait

LINDA THOMAS-GREENFIELD, une diplomate trempée dans les questions africaines *Eric Vincent FOMO*

29

## Carte postale

Saint-Louis (SENEGAL)

30-31

## La parole à...

Line Renée BATONGUE, « Je suis tombée amoureuse de l'environnement » *Propos recueillis par Jean Loïc AMOUGOU*

32



Le 44<sup>e</sup> président des Etats-Unis vient de sortir le premier tome de ses mémoires.

32-33

## Note de lecture

Barack OBAMA présente « une terre promise » *Jean-Célestin Edjangué*

34

## Forum des lecteurs

# One Planet Summit DES FONDS SOUVERAINS AU SECOURS DE L'ENVIRONNEMENT

Jean Loïc AMOUGOU

Lancé à l'initiative du Président Emmanuel Macron lors du One Planet Summit de 2017, le groupe de travail One Planet Sovereign Wealth Fund (OPSWF) a pour objectif d'accélérer les efforts d'analyse et de prise en compte des risques et opportunités liés au changement climatique.

Composé au départ de six fonds souverains, fonds d'investissement détenus par un État, (Abou Dhabi, Koweït, Nouvelle-Zélande, Norvège, Arabie saoudite et Qatar), le groupe de travail a publié en juillet 2018 un Cadre, auquel adhèrent ses membres, visant à répondre aux enjeux liés au changement climatique et fondé sur trois principes clés :

-Le principe d'alignement qui vise à intégrer les considérations relatives au changement climatique dans les décisions d'investissement des fonds ;

-Le principe de responsabilité qui encourage les entreprises dans lesquelles les fonds investissent à s'approprier les enjeux liés au changement climatique en les intégrant dans leur gouvernance, leur stratégie, leur gestion des risques et leur reporting ;

-Le principe d'intégration qui demande de prendre en compte les risques et opportunités liés au changement climatique dans la gestion des investissements afin d'améliorer la résilience des portefeuilles de long terme.

Depuis, huit gestionnaires d'actifs, sociétés chargées d'optimiser les placements financiers de leurs clients, (Amundi AM, BNP Paribas AM, Natixis IM, BlackRock, Goldman Sachs AM, HSBC Global Asset Management, Northern Trust AM et State Street Global Advisors)



ont rejoint la coalition et adhèrent au Cadre. Ces gestionnaires d'actifs forment l'initiative One Planet Asset Managers (OPAM).

Ce vendredi 20 novembre, le Président de la République, Emmanuel Macron, a invité les dirigeants de 14 fonds souverains, 14 gestionnaires d'actifs et 5 fonds de capital-investissement pour faire un point sur les moyens d'accélérer la transition mondiale vers une économie neutre en carbone où les populations et la planète pourront prospérer ensemble. Au cours de ce Sommet, une série d'actions concrètes ont été présentées et de nouvelles annonces ont été faites :

-9 nouveaux fonds souverains : Mubadala (Abu Dhabi), FONSI (Sénégal), NIFF (Inde), Bpifrance, ISIF (Irlande), COFIDES (Espagne), NIC (Kazakhstan), CDP Equity (Italie), Korea Investment Corporation (Corée du Sud) ;

-6 nouveaux gestionnaires d'actifs : AXA IM, Invesco, Legal & General IM, Morgan Stanley IM, PIMCO et UBS AM ;

-5 nouveaux fonds de capital-investissement, formant une nouvelle initiative One Planet Private Equity (OPEF) : Ardian, Carlyle, Global Infrastructure Partners, Macquarie, Sofbank Investment Advisers.

Au total, l'initiative rassemble désormais 33 institutions financières gérant plus de 30 000 milliards de dollars soit une multiplication par 10 par rapport aux membres fondateurs et représentant près de 30 % des actifs mondiaux.

Ces décisions sont destinées à diffuser les principes et ambitions de l'OPSWF sur l'ensemble de la chaîne d'investissement, grâce à l'influence de ces fonds qui sont au début de cette chaîne. Elles permettront de déployer plus largement les principes de la coalition et d'en développer les initiatives pour les 12 prochains mois, alors que la communauté internationale se réunira en novembre 2021 pour la COP26 à Glasgow.

## Journée Mondiale de l'enfant FABRICE ONDOUA SENSIBILISE LES TOUT-PETITS

Fabrice Ondoua s'est mué en environnementaliste le 19 novembre 2020 dans une école primaire de Bertoua à l'Est du Cameroun. En sa qualité d'ambassadeur de bonne volonté de l'Unicef, le gardien de but des Lions Indomptables a sensibilisé les écoliers de la région forestière sur l'importance de protéger l'environnement.

Boris Ngounou



Les élèves de l'école primaire publique de Yadémé dans le deuxième arrondissement de Bertoua ont reçu la visite de Fabrice Ondoua le 19 novembre 2020. Au cours de cette visite, le gardien de but des Lions Indomptables du Cameroun n'a pas parlé de football, mais d'environnement. Le champion et meilleur gardien de la CAN 2017 s'est mis dans la peau d'un instituteur et a dispensé une leçon sur la protection de l'environnement. « Ne coupe pas tous les arbres ! Laisses-en quelques-uns ; préservons l'environnement des feux de brousse, de la pollution du sol et de l'eau. Nous devons préserver la

biodiversité, empêcher la destruction des espaces naturels, etc. » a conseillé Fabrice.

Cette initiative d'éducation à l'environnement dans la région forestière de l'Est Cameroun a été menée sous une autre casquette que le footballeur arbore depuis le 14 juin 2017. Fabrice Ondoua avait été nommé d'ambassadeur de bonne volonté de l'Unicef Cameroun. C'est donc en cette qualité qu'il s'est rendu dans cette école de Bertoua, un 19 novembre, journée consacrée à l'enfant. « La journée mondiale de l'enfant est très spéciale pour moi. Si on ne peut pas refaire le monde en un jour, on peut poser des bases solides avec des gestes

symboliques pour réinventer une planète verte » a déclaré l'illustre visiteur.

L'éducation à l'environnement est en effet un droit pour tous. Éduquer à l'environnement c'est recréer les liens entre les hommes et leurs environnements naturel, social et culturel. Elle a pour but d'amener les individus et les collectivités à saisir la complexité de l'environnement naturel et de celui créé par l'homme. Et pour Fabrice Ondoua, l'éducation à l'environnement est davantage efficace lorsqu'elle est donnée aux enfants dès le bas âge. « En les éveillant tôt, on crée des réflexes citoyens qu'ils garderont toute leur vie », confie-t-il.

# DOSSIER

## AFRIQUE

### LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT À PETITS PAS

*L'humanité est à la croisée des chemins. Les urgences de développement avec de nouveaux modèles et de nouveaux paradigmes imposent une pensée approfondie sur le continent. Les questions environnementales restent le maillon faible des stratégies pour sortir de l'ornière d'un développement inégal. Dans ce dossier Bosangi vous livre l'état du mouvement, des textes et vous présente les héritiers de Wangarii Mathai.*



## Afrique

# LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT A PETITS PAS

**Le berceau de l'humanité et creuset des civilisations avance, à son rythme, dans la prise de conscience de sauvegarde de la nature, nonobstant l'insuffisance des moyens.**

Jean-Célestin EDJANGUE

L'environnement implique l'ensemble des éléments (biotiques ou abiotiques) qui entourent un individu ou une espèce et dont certains contribuent directement à subvenir à ses besoins. C'est aussi l'ensemble des conditions naturelles et culturelles pouvant agir sur les organismes.

L'Afrique, vaste continent de 30 millions de Km<sup>2</sup> de superficie et d'un peu plus d'un milliard d'habitants, représente environ 17% de la population mondiale avec un tissu économique très peu industrialisé. Ce qui en fait l'une des régions les moins polluées de la planète avec environ 4% des émissions de gaz à effet de serre même si, paradoxalement, c'est aussi la région du monde qui souffre le plus des conséquences du réchauffement de la planète et son corollaire, les pandémies de toutes sortes.

### « Préparer la relance post-Covid »

La huitième session extraordinaire de la conférence des ministres africains de l'environnement (CMAE, en Anglais ACMEN), le 04 décembre 2020 à Abidjan, s'est penchée sur un ordre du jour chargé. Cette rencontre, dans le contexte de la crise sanitaire du coronavirus, a vu la participation de Barbara Greedy, présidente de l'AMCEN, Inger Anderson, Directrice exécutive du PNUE (Programme des Nations unies pour l'environnement) ou encore Correa Leonel Josefa, Commissaire de l'Union Africaine à l'Economie Rurale et à l'Agriculture. Des personnalités du système des Nations-Unies, des structures sous-régionales africaines, de la société civile, des partenaires techniques et financiers et des experts des questions environnementales ont également participé à la visioconférence sous le thème « Renforcer l'action environnementale pour une relance efficace de l'Afrique post-COVID », cette webinaire visait à développer des initiatives pour accroître la résilience de l'Afrique face à la crise sanitaire actuelle tout en prévenant au mieux celles à venir afin d'engager résolument le continent sur le chemin du développement durable grâce à la détermination des actions politiques et environnementales. La conférence, constatant que la crise sanitaire a impacté la croissance

économique mondiale du fait du ralentissement de la consommation et la diminution du rejet des polluants dans la nature, aimerait préparer le continent africain à être prêt au moment où la reprise s'amorcera. Dans cette optique, la CMAE et l'Union africaine encouragent l'investissement dans des solutions environnementales novatrices, notamment le financement vert. Cette 8<sup>e</sup> session de la conférence des ministres africains de l'environnement aura été l'occasion d'examiner la participation de l'Afrique à la quinzième réunion de la Conférence des Parties (COP) à la Convention sur la diversité biologique, qui se tiendra en 2021, à Kunming, en Chine, de se pencher sur les principales questions à l'ordre du jour de la cinquième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement prévue du 22 au 26 février 2021, mais aussi d'informer les ministres sur les préparatifs et les sujets majeurs de négociation dans l'optique de la COP 26 qui se tiendra, en 2021, en Angleterre.

### « Volonté politique »

Nombre de pays africains ont complété l'arsenal législatif hérité de l'époque coloniale pour matérialiser la volonté politique des Etats en faveur de la sauvegarde de l'environnement. Presque tous les Etats du continent disposent d'un ministère en charge des questions écologiques ou du développement durable. Par ailleurs, la plupart des médias, qu'il s'agisse des supports ordinaires ou des nouveaux médias, ont des programmes, plages horaires ou rubriques traitant des problématiques environnementales quotidiennes, dans des visées pédagogiques, de sensibilisation, communication et d'information. Ces engagements s'ajoutent à la mobilisation de la société civile via des associations ou des organisations non gouvernementales. Sur le plan de l'Union africaine, une étude réalisée par Boubacar Diawara, dans le cadre d'un mémoire de maîtrise en sciences politiques et sciences de l'environnement, en 2006, à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar, fait une analogie entre que l'acte constitutif de l'Union africaine et la préoccupation, par la communauté, des questions environnementales. Sous le titre « Droit

communautaire de l'environnement dans le cadre de l'Union africaine », le document mentionne : « L'acte constitutif de l'U.A a été élaboré à une époque où la question écologique avait déjà vu le jour. Au-delà du développement économique, le traité de base de l'U.A a pris en compte les préoccupations environnementales. Mais, on remarquera qu'il a consacré un fondement juridique initial général au D.C.E. Quelques années après son adoption, on a vu une précision de ce fondement juridique par la convention de Maputo de 2003 sur la conservation de la nature et les ressources naturelles ». L'étude insiste : « Le traité constitutif de la communauté Africaine peut être considérée comme l'une des bases essentielles du D.C.E. En consacrant la P.C.E, il l'a juridiquement reconnue même s'il s'agissait d'une reconnaissance en des termes plus ou moins généraux. Au regard de la généralité de ces termes il apparaît nécessaire de les préciser par des actes additionnels. Et pour suivre la logique même de la formation de la Communauté Africaine, divisée en cinq grandes régions, on a pris en compte des politiques environnementales sous-régionales ». Les réalités des méfaits du réchauffement climatique en Afrique sont palpables. Ces méfaits ont pour nom l'érosion côtière, la désertification, la famine, l'exode rural, les migrations, les inondations... Des villes entières, petites, moyennes ou des grandes métropoles, sont submergées à la moindre occasion par des eaux de pluie. Comme à Saint-Louis au Sénégal. A propos de Saint-Louis, une étude publiée dans les colonnes de nos confrères lepoint.fr, en septembre 2020, au sujet des conséquences du changement climatique sur les populations de la région de Saint-Louis donne des informations capitales : « Au large de la ville de Saint-Louis, l'effet du changement climatique est observable dans la Langue de Barbarie surtout depuis l'ouverture de la brèche, en 2003, et son corollaire d'inondations répétitives de la ville ». L'étude précise : « Dans la Langue de Barbarie, les populations rencontrées ont connaissance du changement climatique ou, plutôt, de ses effets. Elles identifient majoritairement les risques à leur quotidien, c'est-à-dire à l'avancée de la mer (96,9 %), à la raréfaction de

certaines espèces (41,3 %), aux inondations fluviales et à l'érosion le long de la côte (0,8 %). Elles estiment que les risques affectent l'environnement (les habitats pour 79,3 %, les côtes pour 77,5 %, les récifs pour 1,7 %), les activités économiques (la pêche pour 99,4 %, le commerce pour 77 %, le maraîchage pour 1,2 %) et les infrastructures (l'hydraulique pour 84,5 %, les télécommunications pour 41,8 %, autres pour 2,9 %) ». La publication insiste : « Cette recherche, en s'intéressant aux perceptions des risques face au changement climatique et à l'érosion côtière, a permis de montrer que les populations de la Langue de Barbarie sont exposées et affectées par ces phénomènes surtout depuis l'ouverture de la brèche, en 2003, et qu'elles ont conscience des risques. Elles ont identifié l'érosion côtière comme étant le changement environnemental observé le plus marquant. En outre, elles subissent déjà les aléas (effondrements des habitations et des infrastructures, inondations des quartiers du fait de la houle, disparitions de pêcheurs) dus à leur exposition et leur vulnérabilité. Des victimes de l'érosion côtière et de l'avancée de la mer sont relogées dans un site d'accueil temporaire (Khar Yalla) dans la ville de Saint-Louis ». Des maux provoqués essentiellement par le comportement des habitants du continent, comme il en est pour les agissements humains à l'échelle mondiale. Depuis l'adoption en 1968 de la première convention africaine sur la Conservation de la Nature et des Ressources Naturelles, les problématiques liées à la protection de l'environnement du continent africain, sont globalement les mêmes.

## « Synergie des actions »

Il s'agit de protéger la nature et les ressources naturelles, de mieux répartir ces dernières, mais aussi de la préservation de la couche d'ozone détériorée au fil des ans par l'industrialisation de plus en plus sauvage des pays du Nord. Les défis environnementaux du berceau de l'humanité sont donc réels pour les générations actuelles et celles à venir. Un vrai défi qui requiert une prise de conscience et une implication de tous et de chacun dans l'investissement sans relâche pour la sauvegarde de l'écosystème régional : le bassin du Congo, la grande muraille verte contre l'avancée du désert, la réhabilitation du bassin du Tchad ou encore la lutte contre l'érosion côtière... Pour y faire face, des actions, et on peut regretter qu'elles ne soient pas toujours concertées, sont menées à la fois par les Etats, mais également des organisations non gouvernementales et des entités privées. Comme le Fonds bleu,

l'organisation africaine autour du bassin du Congo, pays qui a formé des écogardes de tous niveaux et grades et plus d'une centaine de 100 personnes parmi lesquelles des lieutenants, des commandants avec une mise à disposition de moyens financiers et techniques pour tenter de conserver les ressources forestières. En Ouganda, c'est une expérience inédite qui a été menée dans la lutte contre le réchauffement climatique. Elle vise à verser une somme d'argent à des petits propriétaires paysans pour les inciter à ne pas couper des arbres de leurs exploitations. Ces incitations financières ont permis de réduire de moitié la déforestation, dans un continent où le bois des forêts est le principal combustible notamment pour la cuisine. Ce qui a pour conséquence immédiate de priver la nature d'importants puits de carbone (CO2) que sont les forêts. Sur le plan de l'éducation à l'environnement, les populations apprennent non seulement à ne pas abattre les arbres, mais à en planter, ce qui, à terme, aura nécessairement un impact sur le réchauffement climatique, bien au-delà de l'Ouganda et de la sous-région. Les initiateurs de l'expérience justifient leur démarche. « En Ouganda, comme dans d'autres pays en développement, la réduction de la pauvreté et les efforts de conservation environnementale coïncident, mais peuvent parfois être conflictuels. Les forêts ougandaises sont l'habitat de chimpanzés en danger d'extinction. Mais entre 2005 et 2011, ce pays a connu l'un des taux de déforestation les plus élevés dans le monde avec une perte de couverture forestière de 2,7 % par an. Environ 70 % des forêts se trouvent sur des terres privées, souvent possédées par des propriétaires pauvres qui ont tendance à couper des arbres à un taux même plus élevé. Le bois a une grande valeur pour le sciage et le charbon pour faire du feu ». D'autres actions sont menées en partenariat avec des Organismes internationaux, dans l'optique d'encourager la paix et sécurité. Car le réchauffement de la planète est source non seulement de conflits entre communautés mais aussi de migrations massives. « Si nous évitons, réduisons et inversons la dégradation des terres de manière coordonnée, nous pouvons mieux prévenir, anticiper et gérer de nombreux conflits dans le monde », déclarait en septembre 2020, Ibrahim Thiaw, Secrétaire exécutif pour la Convention des nations unies de la lutte contre la désertification, lors de cette Convention. Ce Mauritanien, rompu depuis une quarantaine d'années d'expérience dans les domaines du développement durable, de la gouvernance environnementale et de

la gestion des ressources naturelles est actuel le Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Sahel. L'ONG Oxfam travaille avec des jeunes et des femmes du Sahel dans le même but. Toutes ces actions et bien d'autres encore, provenant des différents ministères de l'environnement, de la promotion du développement durable ou de l'urgence climatique comme instrument de paix et sécurité, doivent être relayées par les hommes et femmes des médias dont le rôle en matière de communication, sensibilisation et d'éducation à l'environnement est fondamental.

## « Une affaire de moyens »

L'Afrique est le continent le plus durement touché par le changement climatique, bien qu'il soit moins responsable que d'autres régions de la planète, de ses causes. Principal facteur de dégradation de l'environnement, le réchauffement de la planète est au centre de plusieurs rencontres internationales organisées dans l'optique de mieux protéger l'espace quotidien de vie. Le Sommet de La Terre, à Rio 1992, au Brésil, a permis l'adoption de l'Agenda 21 et une convention sur le climat qui a été entérinée par le protocole de Kyoto de 1997, et l'Accord de Copenhague de 2009. Dans cette lancée, l'Accord de Paris, en 2015, sur le climat et les changements climatiques apparaît comme une suite logique, l'aboutissement d'un long processus, de plusieurs décennies de rencontres autour de la question. La conférence de Copenhague a mis sur la table la question de la répartition financière, cristallisant les oppositions Nord/Sud. Pour les pays en développement, le soutien financier des pays industrialisés est une condition nécessaire à leur engagement dans la lutte contre le réchauffement de la planète. Les pays développés souhaitaient en retour que les pays en développement et surtout les plus avancés participent aux efforts financiers. Lors de la Conférence de Paris, outre l'accord unanime de 195 pays de contenir le réchauffement climatique « bien en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels » et si possible de viser à « poursuivre les efforts pour limiter la hausse des températures à 1,5 °C », il a été convenu d'affecter des fonds aux efforts d'adaptation et d'atténuation du changement climatique des pays en développement. Toutefois, selon l'accord, s'il est vrai que les pays riches devront déboursier davantage de fonds, les pays en développement sont aussi tenus d'y apporter une contribution. Une situation profondément injuste, qui ne permet pas d'appliquer en toute conscience le principe « Pollueur-payeur » qui, en lui-même, est porteur d'une justice environnementale à l'échelle de la planète.

# Lutte contre le changement climatique

## LA PARTITION DES PARLEMENTAIRES

Entre renforcement des capacités et plaidoyers, tout est mis en œuvre par les députés et sénateurs pour que les dérèglements du climat ne soient plus une fatalité au Cameroun.



Eric Vincent FOMO

Le 18 novembre 2020, le Réseau parlementaire pour l'économie circulaire (Repec) a organisé, à Yaoundé, un dialogue multi-acteurs, autour du thème « économie circulaire : œuvrer pour un avenir durable ». L'idée était de mettre en place des stratégies permettant de donner une seconde vie aux déchets qui, sous un tout autre angle, constituent des matières premières pour fabriquer des objets non polluants. Il est davantage question d'encourager les partenaires et investisseurs à faire de l'économie circulaire un nouveau créneau de création de la valeur ajoutée et un catalyseur d'emplois, explique le président du Repec, le député Gérard Ngala Ndombang. Dans la même veine, le Réseau des parlementaires pour la gestion durable des écosystèmes des forêts d'Afrique centrale (Repar) a rassemblé, du 14 au 19 septembre dernier à Ebolowa, 90 parlementaires autour d'un atelier d'information et de renforcement des

capacités sur les enjeux environnementaux et le cadre légal du secteur forestier au Cameroun. Selon le coordonnateur national du Repar, le député Jean Jacques Zam, « le pays consacre une place de plus en plus importante aux politiques publiques en lien avec la gestion durable de l'environnement et la conservation des biodiversités ».

### Les dossiers climatiques scrutés à la loupe

Face aux multiples inquiétudes sur la dégradation de la biodiversité, les problèmes de climat et l'utilisation responsable des forêts ou encore la montée en puissance des phénomènes climatiques extrêmes, les parlementaires ont pris l'ampleur mesure de la situation pour infléchir la courbe des dérèglements du climat. D'où les plaidoyers pour une synergie d'actions, la mise en route des projets visant un développement sobre en carbone et climatointelligent et un accroissement des ressources financières par les

pouvoirs publics. L'enjeu est justifié par l'engagement du Cameroun à réduire de 32% ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2035. L'un des domaines phares dans lesquels s'expriment les parlementaires est le lobbying auprès des pouvoirs publics pour des politiques plus respectueuses de l'environnement. D'où leur engagement dans les processus de formulation, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des politiques et des législations de conservation et de gestion durable de l'écosystème forestier du Cameroun. Un autre plaidoyer porte sur la prise en compte des intérêts des populations locales et autochtones dans l'élaboration et l'application des textes législatifs en matière de gestion de l'environnement en général et des forêts en particulier. D'après les chiffres officiels, le couvert forestier du Cameroun s'étend sur une superficie de 22 millions d'hectares, dont 17 millions de forêts denses et humides.

# GHANA EYES IMPROVED CLIMATE RESILIENCE

**Enforcing environmental laws and policies has been one of the pressing agenda globally. Despite the mandate given to the Environmental Protection Agency (EPA) by the Act 490, there are still numerous environmental issues unaddressed in**

**Ghana. There is need for capacity building for environmental personnel and data due to the numerous technological advancement to better assist the implementation and enforcement of environmental laws in Ghana.**

Jator NJENYU

**O**n July 2020, the UN Environment Programme (UNEP) reported that Ghana is undertaking a National Adaptation Planning (NAP) process, in which it seeks to improve its resilience to climate change and its impacts over the next 60 years. Its NAP process has been supported by the NAP Global Network since 2018. By developing anticipated climate change scenarios, the country aims to reduce its vulnerability to future climate risks. Ghana's goal is to use post-COVID-19 investments and stimulus to create a more self-sufficient future.

The NAP process seeks to reduce vulnerability to the negative impacts of climate change by strategically planning to build resilience, especially in developing countries. NAPs are widely viewed as one of the most important mechanisms for climate adaptation.

At the official launch event in the Ghanaian capital, Accra, on the 30 June, Professor Kwabena Frimpong-Boateng, Minister for Environment, Science, Technology & Innovation, said:

“The National Adaptation Planning (NAP) process is one of the efforts by the Government of Ghana to address climate change impacts from a more integrated, coordinated and sustainable manner. It is imperative for the developing world to plan their development with climate change in mind.”

A key aspect of Ghana's NAP process is to develop temperature and rainfall scenarios up to 60 years into the future. These climate projections, combined with climate-vulnerability assessments for different sectors, can then be used to plan and guide government decisions, whether it's investment decisions, changes to regulatory and fiscal frameworks or public awareness, so that the country can take timely action to reduce exposure and sensitivity to climate risks.

In light of the COVID-19 crisis, Ghana's government will aim to use this NAP process to 'build back better', ensuring that post-COVID-19 recovery investments and stimulus packages are 'climate-proof' – i.e., resilient to the

extreme weather events projected in the coming decades.

Describing the COVID-19 global pandemic as “a wake-up call to us as Ghanaians on self-sufficiency”, Minister Frimpong-Boateng stressed that proper adaptation planning was a critical part of the solution.

During Ghana's NAP process, the government will consider strategies to build resilience to the impacts from both climate change and COVID-19 in tandem. For instance, a major goal of the project is to strengthen institutional collaboration across many different ministries and sectors, because government responses to both climate change and COVID-19 demand cross-sectoral planning and coordination.

Similarly, climate change and COVID-19 have stark implications for food security. By focusing on strategies to strengthen and bolster Ghana's agricultural sector, which provides livelihoods for around 65% of the population, the NAP process can serve as a vehicle to strategically plan for both extreme weather events and global pandemics, protecting agricultural livelihoods and economic growth from climate shocks.

Supported by the UN Environment Programme (UNEP), Ghana's Environmental Protection Agency (EPA) will be executing the NAP project, which

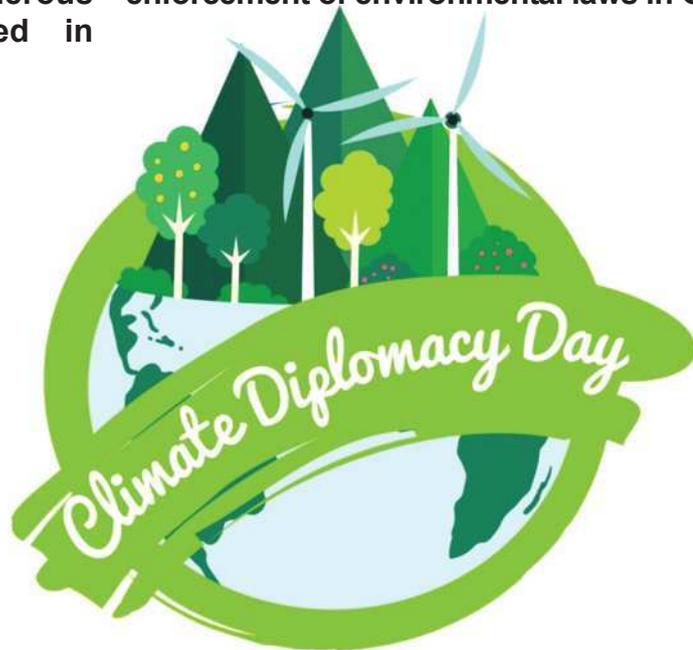
is funded by the Green Climate Fund to the tune of USD\$2.97m.

The EPA's Acting Executive Director, John Alexis Pwamang, said:

“Today marks the beginning of a 36-month journey of adaptation planning where the EPA will be working together with all of the partners and stakeholders for this launch to ensure that climate change adaptation becomes part and parcel of Ghana's medium- and long-term development agenda. The consultative nature of the NAP process is a key ingredient for making sure that all actors are on board for better results.”

Speaking at the project launch event, the UN Resident Coordinator for Ghana, Charles Abani, said: “We must draw on science to inform policy in our efforts to adapt to climate change. Ghana is one of the leading countries in Sub-Saharan Africa that is putting in place a policy and institutional framework to implement climate action, targeting vulnerable communities that are disproportionately affected by shocks and stresses.”

Climate change in Ghana is expected to: render rainfall patterns increasingly unpredictable and erratic; increase mean temperature by 1.5 – 5.2°C by 2090; and increase sea level by 34.5cm by 2090. This is likely to have serious implications for the agricultural sector, which contributes 54% of Ghana's GDP.



## Angola

## L'ENVIRONNEMENT, UNE CAUSE COMMUNE

Que ce soit dans ses textes internes ou lors des foras, le pays fait valoir sa volonté de promouvoir un développement sobre en carbone.



Eric Vincent FOMO

Le 11 septembre dernier, le ministre angolais de la Culture, du Tourisme et de l'Environnement, Adjany Costa, a réitéré l'engagement de l'Angola à adopter des stratégies pour identifier et lutter contre les causes du changement climatique et leurs conséquences négatives sur le développement durable du pays. C'était au cours d'une table ronde sur l'action climatique. Le membre du gouvernement a indiqué que l'exécutif compte approuver une stratégie nationale de lutte contre le changement climatique pour la période 2020-2035. Elle devra servir d'instrument politique pour guider l'action au niveau du pays à long terme.

Ce document s'inspire de la stratégie de développement à long terme, identifiant les risques induits par le changement climatique et les opportunités pour l'adoption des

technologies compatibles avec les exigences de l'Accord de Paris. La stratégie nationale sur le changement climatique est l'une des priorités du plan national de développement et repose sur un Angola adapté aux impacts du changement climatique et avec un développement sobre en carbone et contribuant à l'éradication de la pauvreté.

L'environnement constitue d'ailleurs un principe sacro-saint dans sa loi fondamentale. Selon l'alinéa 1 de l'article 39 de la Constitution de la République d'Angola de 2010, « tous les citoyens ont le droit de vivre dans un environnement sain et non pollué, ainsi que le devoir de le défendre et de le préserver ». L'alinéa 2 ajoute : « L'Etat applique les mesures nécessaires à la protection de l'environnement et des espèces de la

flore et de la faune dans tout le territoire national, au maintien de l'équilibre écologique, à la correcte localisation des activités économiques et à l'exploitation et utilisation rationnelle de toutes les ressources naturelles, dans le cadre d'un développement durable et dans le respect des droits des générations à venir, et de la préservation des différentes espèces ».

Et lorsque des atteintes sont faites sur ce patrimoine commun, la loi punit les actes mettant en danger ou nuisant à la préservation des espèces (alinéa 3). Par ailleurs, les pouvoirs publics ont, à la lumière de l'article 21 de la constitution, l'obligation de prendre toutes les dispositions pour protéger l'environnement ainsi que les ressources naturelles.

## Cameroun

## L'ASSEMBLÉE NATIONALE VANTE LES POTENTIALITÉS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le parlement camerounais milite pour la promotion de l'économie circulaire à travers le pays. Bien que le domaine soit encore peu connu au Cameroun, les élus de la

nation invitent les acteurs du public et du privé à y investir, au vu des avantages environnementaux et économiques escomptés.



Boris Ngounou

Protection de l'environnement, création d'emplois et émergence du Cameroun à l'horizon 2035. C'est là entre autres bénéfiques que les députés viennent de verser à l'actif d'une vulgarisation de l'économie circulaire au Cameroun. La question était au centre d'un atelier de sensibilisation organisé par le réseau parlementaire pour l'économie circulaire (Repec) le 18 novembre 2020 à Yaoundé. Le jeune regroupement d'élus de la nation créée en septembre 2020 a attiré l'attention des acteurs du public et du privé sur les bienfondés de l'économie circulaire. « Nos déchets ne doivent plus finir dans les décharges. Ils doivent être transformés en matière première secondaire réutilisable » a déclaré le député Ngala Gérard Ndombang, président du Repec. Plus de 4148 tonnes de déchets ménagers par jour, une mine d'or Pour traduire leur vision en réalité, les députés membres du Repec entendent mener des discussions avec les entreprises brassicoles et la société

Hygiène et salubrité du Cameroun (Hysacam), sur l'intégration du recyclage au cœur des processus d'élimination et la gestion des déchets. Dans le secteur public, le réseau veut compter sur les collectivités territoriales décentralisées. « Il convient de noter que les communes sont plus proches des ménages et des PME. Et en cela, elles ont plus de facilité à organiser et gérer l'élimination des déchets, organiser la collecte ainsi que la création des petites usines de recyclage de ces derniers » a expliqué le président du Repec, et de poursuivre en disant que son réseau accompagnera le gouvernement dans la mise en place effective de la décentralisation à travers le renforcement des capacités des mairies et la fourniture d'une assistance technique et matérielle dans le cadre de l'implantation de l'économie circulaire qui permettra par ailleurs aux communes d'atteindre l'autonomie financière, tout en créant de nombreux emplois.

L'économie circulaire à travers (la récupération ou le recyclage) limite en effet le prélèvement excessif des ressources naturelles. Elle minimise également l'émission dans l'atmosphère des gaz à effet de serre produits par l'exploitation des ressources comme le fer, les forêts, les hydrocarbures et l'incinération des déchets à ciel ouvert. Selon le site officiel du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat, l'estimation de la production totale des ordures ménagères à l'échelle nationale au Cameroun est évaluée à 4148 tonnes par jour, avec une production spécifique de 0,6 kg habitant jour. Ce taux de production qui varie selon les villes et le climat constitue ainsi une niche de richesse, dont l'exploitation durable doit « contribuer significativement à la réduction des coûts de traitement des déchets dans les municipalités » a déclaré Jules Raymond Ngambi, environnementaliste à l'université de Dschang, Cameroun.

## Ethiopie

## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET CITOYENNETÉ

Le premier producteur mondial du café a une longue tradition de la sauvegarde de la nature, comme élément formateur de la citoyenneté et ciment du vivre ensemble.



Jean-Célestin EDJANGUE

Dans les années 1990, alors que le vent de la démocratie souffle de manière virulente, un vaste mouvement de constitutionnalisation du droit à l'environnement se met en place, par lequel des Etats inscrivent dans du marbre la sauvegarde de l'espace quotidien de vie comme principe de base inaliénable de la loi fondamentale. La Constitution du 8 décembre 1994 fixe le cadre général de la protection de l'environnement en Ethiopie. L'article 44 « Droits environnementaux » de cette loi fondamentale stipule dans son aléa 1 que « Toute personne a droit à un environnement propre et sain ». L'alinéa suivant du même article indique par ailleurs : « Toutes les personnes déplacées et dont les moyens de subsistance ont été touchés du fait des programmes de l'Etat ont le droit et les moyens de compensation monétaires ou alternatifs, y compris la réinstallation avec une assistance publique

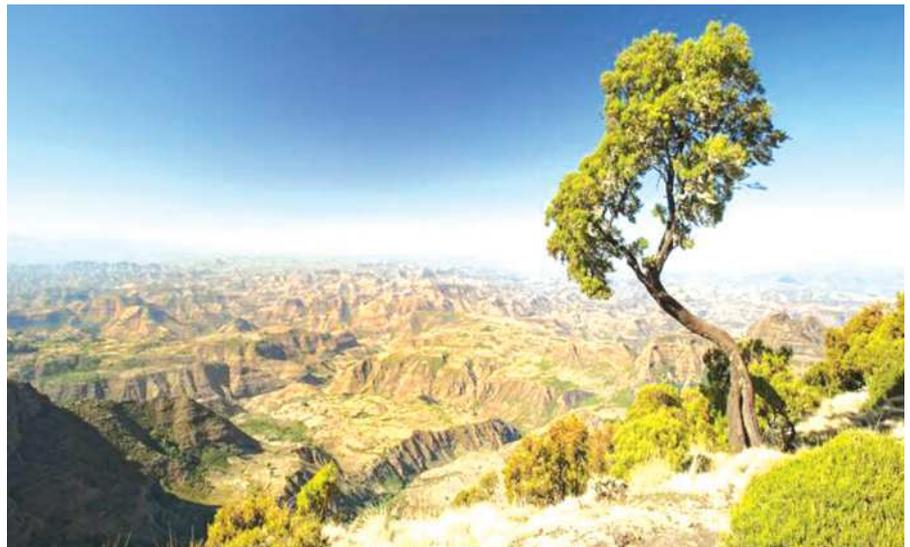
adéquate ». Deuxième pays d'Afrique, sur le plan démographique, après le Nigéria, l'Ethiopie accorde une attention particulière aux questions environnementales. Par sa population. La disparité des usages ethniques, la réforme agraire du régime communiste et les besoins grandissants en pâturages ont entraîné une dramatique déforestation (40 % de la surface en 1960 ; 3 % aujourd'hui). Plusieurs initiatives depuis 2007 tentent de reconstituer un couvert végétal, des plus ambitieuses aux plus raisonnables : programme des Nations unies pour l'Environnement (700 millions d'arbres plantés), programmes de foresterie de Humbo par la Banque mondiale et l'ONG Vision du Monde ; réserve de biosphère de Kaffa visant à préserver la dernière forêt sauvage de caféiers. La vulnérabilité du pays face aux sécheresses s'est accrue avec le dérèglement climatique et entraîne

de lourds déplacements de population. Pour y remédier, l'Etat éthiopien s'est engagé dans la construction du plus important barrage d'Afrique qui devrait permettre une auto suffisante énergétique, à l'horizon 2022.

#### « Ethique environnementale »

Dans une analyse publiée dans Diogène, en 2004(n°207), sur le titre « La réhabilitation de l'éthique environnementale traditionnelle en Afrique, Workineh Kelbessa révèle l'existence d'une conscience écologique au sein de la communauté Oromo. « L'examen critique de la vision du monde oromo, par exemple, suggère que certains groupes oromo ont développé une forte éthique environnementale indigène. D'une part, en tant qu'anthropocentristes, les Oromo protègent leur environnement pour des raisons utilitaires. Ils pensent que la valeur de l'environnement réside ►►

dans l'usage humain. Les arbres sont une source de capital, d'investissement et d'assurance contre les temps difficiles. Les arbres protègent le sol de l'érosion et fournissent du bois de construction, du bois à brûler et de la nourriture ». L'auteur poursuit : « Les paysans fermiers et éleveurs sont conscients qu'en cas de détérioration de l'environnement, leur propre vie et les futures générations auront à en souffrir. Les Oromo observent les cycles de la nature, l'arrivée de la saison des pluies, le mouvement des étoiles, les cycles solaires, le mouvement et les cris des oiseaux, la nature des entrailles, le comportement des animaux domestiques et sauvages et l'état des arbres pour régler les problèmes pratiques de la vie de tous les jours et du futur », souligne-t-il, insistant: « De leur expérience pratique ils tirent des connaissances sur les conditions de la croissance de chaque culture et des arbres, les milieux les mieux adaptés, le nombre de mois de pluie nécessaires, les moments pour planter et récolter, les soins à apporter aux cultures et les travaux exigés ». L'étude nuance en guise de conclusion : « Mais les Oromo ne sont pas exclusivement des gens pragmatiques. Les liens entre l'environnement et les villageois ne sont pas seulement matériels, mais également spirituels et moraux. Les principes normatifs sont implicites dans la pensée et la pratique du peuple oromo ». Dans un dossier intitulé « Pour une histoire environnementale de l'Ethiopie », paru dans Cahiers d'études africaines 2019(n°233), l'auteur, Alain Gascon, résume la continuité de la politique en matière de sauvegarde de l'environnement du deuxième pays le plus peuplé d'Afrique, confirmant de fait l'existence d'une éthique environnementale traditionnelle : « Le parc du Simien et les autres parcs nationaux éthiopiens sont le fruit de la décision prise à Addis- Abeba par Haylé Sellasé, à son retour d'exil en Angleterre (1936-1941). Entérinée par la junte militaire (Därg) qui déposa le souverain en 1974, elle est



confirmée par le gouvernement provisoire qui renversa Mangestu en 1991, puis par la république fédérale à la tête du pays depuis 1995. Alors qu'ils se combattirent les armes à la main, la monarchie de droit divin, la junte militaro-marxiste et le Front démocratique et révolutionnaire du peuple éthiopien de Mälläs Zénawi, auraient communié dans un grand dessein national, la protection de l'environnement national. G. Blanc rappelle qu'en dotant l'Éthiopie d'un « territoire-patrimoine naturel », Haylé Sellasé honorait sa réputation de souverain modernisateur dans le sillage Menilek qui avait fondé une capitale nouvelle et lancé le chemin de fer ».

### Mobilisation citoyenne sur fond de reforestation

Le pays ne dispose pas de richesses de sous-sol. Il est de surcroît en proie à, des sécheresses périodiques, causes de famines multiples. Comme celle des années 1980 qui a mobilisé un élan international de solidarité et de générosité symbolisé par la chanson « We are the world » créée et interprétée par des artistes américains de renom (Usa for Africa), en 1985. Le titre remportera plusieurs récompenses internationales dont le Grammy Award pour l'enregistrement de l'année en 1986. Ce qui n'empêche guère l'Ethiopie de faire preuve de volonté politique et de détermination, en s'appuyant sur ses ressources naturelles mères, l'eau et le vent. Un immense barrage

hydroélectrique est construit sur le Nil pendant que les éoliennes poussent comme des champignons. De 2011 à 2015, par exemple, le nombre d'éoliennes a été multiplié par cinq de même que les fermes éoliennes se sont développées de manière spectaculaire, particulièrement dans la vallée du Rift. Reconnu comme l'un des quatre pays les plus écolos au monde, en 2015, avec le Bhoutan, le Costa Rica et le Maroc, l'Ethiopie dont la population devrait doubler à l'horizon 2035, ambitionne de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 64% en 2030. Pour cela, les autorités ont pris l'engagement de planter 4 milliards d'arbres afin de combattre le réchauffement climatique et protéger les ressources naturelles. Le 29 juillet 2019, pas moins de 350 millions d'arbres auraient été plantés. Et les autorités d'Addis-Abeba disent à qui veut les entendre que depuis mai de la même année, trois milliards d'arbres ont effectivement été plantés. « Les forêts couvraient environ 40% du pays il y a un demi-siècle, contre près de 15% aujourd'hui, déclare Abiyot Berhanu, directeur de l'Institut de recherche éthiopien sur l'environnement et les forêts. Il ajoute : « La déforestation est devenue un problème très sérieux dans plusieurs endroits d'Éthiopie ». Un vrai pari sur la lutte contre le réchauffement climatique qui devrait avoir une incidence positive sur l'économie et permettre au pays d'atteindre le statut de pays émergent en 2025.

## Législation environnementale

# LE CAS DE LA RDC

Géographiquement, la République démocratique du Congo (RDC) est le deuxième plus grand pays d'Afrique avec une superficie totale de 2 344 858 km<sup>2</sup> et 37 km de côtes, et possède un vaste potentiel et des richesses naturelles. En effet, la RDC dispose d'une grande variété de ressources minérales, et représente à elle

seule un cinquième de la superficie forestière totale de l'Afrique. Environ 45 % de la RDC est couverte par la forêt tropicale primaire qui abrite une énorme biodiversité notamment des espèces animales rares comme l'Okapi et les gorilles de montagne.

Janvier NGWANZA OWONO

Depuis les années 2000 environ, deux millions d'hectares de cette vaste forêt tropical de la RDC ont été perdus en raison notamment du braconnage de la faune, de la déforestation, de l'exploitation minière et la dégradation des écosystèmes. Aussi, force est malheureusement de constater que les conflits armés persistents en RDC depuis 1996 ont considérablement aggravé l'exploitation illégale de ces ressources naturelles et le commerce illicite de ces ressources. À ce sujet, une résolution (2078) du Conseil de sécurité des Nations unies du 28 novembre 2012, a insisté sur le « lien entre l'exploitation illégale des ressources naturelles, le commerce illicite de ces ressources et la prolifération et le trafic d'armes, qui est l'un des principaux facteurs alimentant et exacerbant les conflits dans la région des Grands Lacs africains ». Dans la perspective de faire face à la dégradation continue de l'environnement, des développements juridiques notables en matière de protection de l'environnement en RDC ont été mise en œuvre, notamment avec l'adoption d'une nouvelle Constitution le 18 février 2006, qui a clairement introduit les droits et obligations en matière d'environnement (les articles 48 et 53 à 55) et prévu la création d'autres lois nationales concernant, entre autres, la protection de l'environnement et l'écotourisme. Par la suite, une douzaine de lois nationales en RDC ont été introduites et/ou modifiées pour inclure des dispositions relatives à la protection de l'environnement, surtout la loi N°11/009 du 09 juillet 2011 portant principes fondamentaux relatifs à la protection de l'environnement. Cette loi, qui tire sa source à l'article 123, point 15 de la Constitution de la RDC, édicte le cadre de base dont s'inspireront les lois particulières pour régir les différents secteurs de l'environnement. Parmi les innovations qu'apporte la loi figure



notamment l'obligation de produire et de publier l'étude d'impact environnemental et social, le droit reconnu à tous les citoyens d'accéder aux informations exhaustives sur les risques environnementaux, l'audit environnemental, le renforcement de dispositions pénales, la définition du cadre institutionnel et la création d'un fonds d'intervention pour l'environnement. Par ailleurs, la RDC est également signataire de plusieurs conventions, accords et traités internationaux relatif à l'environnement. Et en vertu de la Constitution (article 214), les textes internationaux régulièrement conclus, ont dès leur publication, une autorité supérieure à celle des lois, sous réserve pour chaque traité ou accord, de son application par l'autre partie.

Malgré le nombre important de lois et de règlements adoptés et/ou modifiés pour répondre aux normes internationales sur l'environnement liées aux textes internationaux ratifiés, et la mise en œuvre de programmes nationaux visant la consolidation de la protection en RDC ; la législation environnementale en RDC n'a pas encore généré d'impacts positifs significatifs. D'après la doctrine, cela résulte principalement de l'écart entre la législation et la pratique. En effet, Oliver Ruppel et Dignité Bwiza

soulignent dans un rapport que les nombreuses lois environnementales n'abordent pas les problèmes qu'elles sont censées résoudre, car elles sont basées sur des théories, des spéculations et des projections. Il est donc difficile de comprendre les idées du législateur, ce qui génère des complications supplémentaires dans la mise en œuvre et l'application. D'autant plus que le système judiciaire en RDC se heurte à de nombreux obstacles qui entravent spécifiquement la mise en œuvre des lois existantes. Cela tient singulièrement à l'absence de tribunaux spéciaux pour examiner les litiges et les infractions en matière d'environnement, une connaissance limitée de la législation environnementale par les magistrats congolais, et l'absence de personnel, de programmes et de structures prévus par les lois nationales sur l'environnement.

Pour améliorer efficacement la protection de l'environnement en RDC, le gouvernement de la RDC se doit de continuer à s'efforcer d'améliorer, de perfectionner et d'ajuster les lois existantes et, le cas échéant, d'en promulguer de nouvelles. Il ne fait aucun doute que ce processus prendra du temps, qu'il est en cours et qu'il nécessitera un soutien financier.

# WANGARI MAATHAI: THE TREE LOVER

**Kenyan Wangari Muta Maathai, born Wangari Muta and nicknamed the Woman Who Planted Trees, 2004 Nobel Peace Prize Laureate, human rights and environmental activist, died on September 25, 2011 at the age of 71. Mother of three children, she has devoted her life to protecting the environment and promoting democracy.**

*Jator NJENYU*

**M**s. Maathai has often expressed her great concern about poverty in Africa. In an exclusive interview with *Afrique Renouveau* shortly after obtaining the Nobel Prize, she declared that Africa "could not afford to have so many indecently rich people alongside so many others. living in dehumanizing poverty". Wangari Maathai is the first African woman to be awarded the Nobel Peace Prize and the first in East Africa to hold a veterinary doctorate from the University of Nairobi in Kenya. She also studied in the United States and Germany.

Ms. Maathai created the Green Belt Movement in 1977 as part of a campaign to plant trees across Kenya, fight poverty and end various conflicts. In his view, environmental degradation, poverty and conflict are linked. "A poor person will necessarily cut down the last tree to prepare his last meal," Wangari Maathai once said. "But the more you degrade the environment, the more you sink into poverty."

She mobilized Kenyans, and even more Kenyans, around her campaign. Together, they planted over 30 million trees and pushed the UN to launch a similar strategy that has planted over 11 billion trees across the world. Over 900,000 Kenyans have benefited from his efforts by marketing plants for reforestation.

For her, a well-conducted political ambition could foster positive social change. "The tree has become the symbol of the struggle for democracy in Kenya," she said. In his time, Wangari Maathai led the protest against former President Daniel Arap Moi; who said of her that she was "mad" and "subversive". In 1992, during a protest movement against President Moi's allocation of arable land to her relatives, she was severely molested by thugs and the police. But it takes more to tame it.

In 2002, the end of Daniel Arap Moi's



reign gave Kenya and Wangari Maathai a more open political space. She becomes deputy (without political affiliation) then deputy minister of the environment. But she loses her post for trying to unite the opposition. She will also lose her elected mandate during elections whose regularity she will contest.

A woman of character, Wangari Maathai also fought more personal battles. Her husband, Mwangi Maathai, having left her believing that she "was too strong a head for a woman", Wangari takes the latter to justice. However, the judge ruled in favor of the husband. What is worth to the judge to be treated "incompetent and corrupt" by Wangari. She will receive a six-month prison sentence. Reacting to the announcement of the death of the activist, Ban Ki-moon the Secretary General of the United Nations said of her that she "will have been a pioneer in the articulation of the link between human rights, poverty, environmental protection and safety". Al Gore, the former US vice president and Nobel laureate, said she "dedicated her life to her children, her constituents, women, all Kenyans and the whole world". For Hillary Clinton, US Secretary of State, "her death leaves an empty place among women leaders."

The final sign of her commitment to preserving the environment, shortly before her death, even as she was fighting cancer in a Nairobi hospital, Wangari Maathai made her relatives promise not to bury her in a coffin. "If no one applauded this great African woman, the trees would applaud in their place," said Nnimmo Bassey, a Nigerian activist.

Wangari Maathai is high in the White Highlands (in) in central Kenya. Her parents, from the Kikuyu people, are farmers who fight for the subsistence of their tribe. Being the oldest in a family of six, she takes care of most of the household chores. In 1948, thanks to the will of his mother, Wangari Maathai entered the primary school of Ithithe (Ithithe Primary School), while very few girls entered 1. Then she went to secondary school at Convent Loreto, a school for girls in Limuru. In 1959 she obtained her baccalaureate and in 1960 she obtained a scholarship from the Students Airlifts Program. This scholarship, set up by Tom Mboya in collaboration with the African-American Students Foundation, enables Kenyan students to complete their studies at American universities. She thus became, in 1964, the first woman in East Africa to obtain a First Degree in Biology and then a

doctorate at Mount Saint Scholastica College in Atchison, Kansas. She continued her studies in Pittsburgh, Pennsylvania until 1966, when she returned home for a brief period, before moving to Germany, where she obtained a job at the University of Munich. She then joined the University of Nairobi to work in veterinary medicine as a research assistant to Professor Reinhold Hofmann and in 1971 obtained his Ph.D. (doctorate). From then on she taught veterinary anatomy and subsequently became dean of the faculty. In 2002 she was a visiting professor at the Global Institute of Sustainable Forestry of Yale University (Yale School of Forestry & Environmental Studies (in)).

## Green Belt Movement

Wangari Maathai founded in 1977 the Movement of the Green Belt (Green Belt Movement), in response to the phenomenon of deforestation and soil erosion, and in close collaboration with the women of Kenyan villages. Indeed in Kenya, it is the women who are responsible for collecting the wood to supply the household and the fodder for the animals. Or with deforestation, these resources are becoming scarce, forcing women to travel ever greater distances. Tree plantations, real green belts around towns and villages, are therefore intended to respond to this daily problem of Kenyan women.

At the time, Maathai began by planting seven trees on Earth Day, in honor of women involved in the Kenyan environmental movement. Women are then placed at the center of the process, and still are today, remaining responsible for the management of their plantations. This movement has made it possible to plant more than fifty million trees.

Maathai is sometimes affectionately nicknamed "the woman tree" (tree woman). She is active both in the field of the environment and in that of women's rights.

## Political Commitment

In 1977, she was a member of the Maendeleo Ya Wanawake Organization (Kenya National Council of Women).

In 1997, the second multiparty

elections were marked by ethnic violence. Maathai had applied for the presidency of Kenya but her own party withdrew her before even talking to her about it, and she also fails to get elected to parliament. Under the presidency of Daniel Arap Moi, she was imprisoned several times (notably, in 1991, where she was released on bail thanks to the support of Amnesty International) and violently attacked for having called for multiparty elections, an end to corruption and tribal politics.

## Renowned

His worldwide fame is acquired during his opposition to the project for the construction of the luxurious house of Arap Moi, a project abandoned thanks to his action. Indeed, the construction of this property involved cutting down trees on several acres of land. She continues to defend Kenya's forests and democracy at the risk of her life or her freedom. It advocates the constant use of non-violence and popular demonstrations with the help of international organizations. She participates in UN groups and knows Kofi Annan, former secretary of the United Nations personally.

An environmental activist, she founded the Mazingira Green Party (in) in 2003. This party is affiliated with the federation of Green Parties of Africa and the World Greens. She was elected to the Kenyan parliament in December 2002, with 98% of the vote. It was around the same time that Mwai Kibaki won the presidential election against Arap Moi. The new president appoints her, in January 2003, Deputy Minister for the Environment, Natural Resources and Wildlife, a year later, she receives the Nobel Prize of peace and founded a women's NGO against deforestation. It urges Africa to "ignore the model of Western countries" to find green paths for development. 3

In 2006, she received the title of Doctor Honoris causa from Sōka University in Hachioji- Tokyo. The October 9, 2008, she speaks at the opening conference of the World Forum Lille (World Forum for the responsible economy), on the occasion of the world premiere of the film We will stay on Earth, in which she expresses her point of view on

current environmental challenges. From the July 29, 2009, Wangari Muta Maathai is Honorary Advisor to the Council for the Future of the World

## Controversy

In 2003 she said of AIDS: *"It was actually created by a scientist for biological warfare. Why have there been so many secrets around AIDS? When you ask where the virus comes from, it causes a lot of problems, it makes me ask myself questions". His statements give rise to reservations, in particular from Washington. Victim, according to some people, of «Nobel disease », she reconsiders her statements by saying that these remarks had been misinterpreted because taken out of their context while affirming that she never believed that the AIDS virus was made from all parts by man.*

Honors, awards, distinctions, decorations (extract)

Wangari Maathai has received more than fifty honors, awards, distinctions and decorations for his 14 actions, including:

**1984:** Alternative Nobel Prize, «for converting Kenya's ecological debate into mass action for reforestation», in Sweden

**1991:** Goldman Prize for the environment, in the United States

**1991:** The Hunger Project's Africa Prize for Leadership, from the United Nations

**1993:** Medal Edinburgh (en) (The Edinburgh Medal), the Medical Research Council in Scotland

**2004:** Petra Kelly Prize (Petra Kelly Environment Prize, Heinrich Boell Foundation), in Germany

**2004:** Sophie Prize, in Norway

**2004:** Nobel Peace Prize, "for his contribution to sustainable development, democracy and peace"

**2006:** Knight of the National Order of the Legion of Honor, of France

**2006:** Doctor Honoris Causa from Waseda University

**2008:** ELLE Readers' Prize, Document category, for She who plants the trees.



**Chers Yaoundéens,**

**Gardons**  
notre **YAOUNDÉ**

**Cité - Capitale**

**PROPRE !**



# Cameroun

## ENFIN LES PREMIERES ELECTIONS REGIONALES

Quelque 24 000 grands électeurs se sont rendus aux urnes le 6 décembre 2020 dans le cadre de l'élection des premiers conseillers régionaux de l'histoire politique du Cameroun. Mis à part l'assassinat d'un conseiller municipal, le scrutin remporté à la majorité écrasante par le parti au pouvoir s'est déroulé dans le calme, selon le gouvernement.

Boris NGOUNOU



«C'est une grande première parce que le développement, au regard de ce qui arrive, va commencer dans les zones reculées. Les villages ont trop souffert» a déclaré en toute motivation Sa Majesté Ondo Atangana, chef de groupement à Mfou, localité située à environ 30 km de Yaoundé dans la région du Centre. Comme lui, ils sont un peu plus de 24 000 grands électeurs, des conseillers municipaux ainsi que des chefs traditionnels à avoir constitué le corps électoral du scrutin indirect du dimanche 6 décembre 2020. C'est au total 900 conseillers régionaux, en raison de 90 pour chacune des 10 régions, qui ont été élus.

Mis à part l'assassinat d'un conseiller municipal qui revenait du vote dans la région du nord-ouest en proie à la crise séparatiste dite anglophone, «l'élection des conseillers régionaux s'est déroulée dans la sérénité, le calme et la tranquillité. Aucun incident

susceptible de porter atteinte à la crédibilité du scrutin ou à la sincérité des résultats attendus des urnes n'est à relever», a déclaré dimanche soir Paul Atanga Nji, ministre de l'Administration territoriale.

### Sans surprise, le RDPC est donné largement vainqueur

Conformément au code électoral, la proclamation des résultats des régionales est intervenue 72 heures plus tard, consacrant la victoire écrasante du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC). Le parti au pouvoir est vainqueur dans neuf des dix régions. Trois partis, dont deux de la majorité présidentielle, se partagent le reste des sièges, notamment l'Union nationale pour la démocratie et le progrès (UNDP) qui remporte la région Adamaoua, la seule qui a échappé au RDPC.

La victoire du parti au pouvoir était tout évidente, à partir du moment

où les conseillers municipaux qui constituent l'essentiel du corps électoral sont très majoritairement issus du parti au flambeau ardent. Le scrutin a par ailleurs été boycotté par les deux principaux partis d'opposition : le Social Democratic Front (SDF) et le Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC) de Maurice Kamto.

Il s'agit là des premières élections régionales du Cameroun, un scrutin qualifié d'«historiques» par le gouvernement, et pourtant celui-ci est prévu depuis 25 ans par la Constitution de 1996. C'est à la faveur du grand dialogue national convoqué en 2019 par le président Paul Biya, que les élections régionales ont été remises au goût du jour. Elles viennent non seulement parachever le processus de la décentralisation, mais aussi régler la crise anglophone, à travers les statuts spéciaux conférés aux régions du nord-ouest et du sud-ouest.

# Uganda

## LANDOWNERS PAYED NOT TO CUT DOWN TREES

**This community led initiative promotes sustainable management of forestry resources encouraging small-scale landholders to reforest and implement community-based forest management plans. This leads to increased biomass and carbon sequestration and reduces emissions from deforestation thereby restoring and conserving biological diversity, while at the same time enhancing social welfare.**

Jator NJENYU

The people of Western Uganda are mainly subsistence migrant small-scale farmers who use the forests to satisfy their livelihood needs of water, building materials, medicine and fuel wood. The community forests harbour valuable tree species for timber, poles and other non-timber forest products like papyrus, rattan canes and shrubs, which can yield economic returns to the community. The forests in Masindi are of particular importance as they maintain the only sources of water and provide the connectivity between the different protected areas. This allows wildlife populations to migrate through this natural biological corridor.

Currently, the community forests have very limited protection and decrease continuously due to the expansion of small-scale and large-scale agriculture. The project mobilizes the communities to protect their forest by controlling fires and illegal activities. Forest rehabilitation includes planting of heavily degraded areas and the planting of fuel wood to reduce pressure on existing forests.

Further, the project promotes the development of agroforestry systems of mixed native and naturalised tree species on smallholder lands. As the economic value of the forest increases for farmers they are committed to conserve them. At the same time, deforestation pressure on the surrounding forests is decreased as sustainably grown wood can serve as marketable fuel wood source. In addition, the project is building the resilience of the communities to the effects of climate change through improved land management and diversification of sources of income to reduce dependency on crops vulnerable to droughts thereby contributing to the Millennium Development Goal of improved livelihood.

Micro-loan systems are established in addition to allow capacity building for ecotourism, apiary and crafts-business. The project is strengthening the organisational structures through which the communities can be mobilized to undertake improved forest management laying the foundation for long-term sustainable land-use, which continues to sequester and store carbon in its biomass.

This project contributes to 10 SDGs:

- Over USD 2.7 million were paid to 7,000 small farmers and their families.
- The security and stability of land ownership is promoted by encouraging community ownership.
- In 2018, 55 training sessions on climate-smart farming practices reached 2,297 people.
- Women are actively involved in project activities, i.e. in training and the establishment

of sustainable enterprises.

- Protecting the forest contributes to securing clean water sources.
- The project employs 22 full-time and 69 part-time workers.
- 7,057 households have improved their adaptation strategies to climate change.
- Sequestration of 1,327,886 t CO<sub>2</sub> since project start (2003).
- 6,512 hectares of forest have been reafforested since the project began. This corresponds to about 9,120 football pitches.
- Sequestration of 1,327,886 t CO<sub>2</sub> since project start (2003).
- 6,512 hectares of forest have been reafforested since the project began. This corresponds to about 9,120 football pitches.
- Local communities are involved in the project through participatory processes and the project cooperates with national authorities such as the National Association of Environmental Specialists (NAPE) and the National Forestry Commission.

### Research Study

The study found that simply paying landowners in the developing world to not cut down trees can significantly reduce carbon in the atmosphere. It may also be a very cost-effective way to help meet goals such as the Paris Accord targets. The study, titled "Testing the Effectiveness of Payments for Ecosystem Services to Enhance Conservation in Uganda," was published some time on July 20, 2017 in the journal *Science*, found that in Uganda, offering small financial incentives to landowners cut deforestation in half. Because the amounts of money involved are fairly small, paying the farmers to conserve and plant trees was an estimated 10 to 50 times more effective per dollar spent than many energy efficiency programs in the U.S.

Curbing deforestation in developing countries may be a cost-effective way to reduce carbon emissions and address climate change. Innovations for Poverty Action worked with researchers to evaluate the effectiveness of a payments for ecosystem services (PES) program, in which Ugandan landowners were paid not to cut forest trees on their property. During the study period, landowners who were offered contracts to conserve forest cleared 4 percent of forested land, compared to 9 percent in villages where the program was not offered. This equates to delaying 3000 metric tons of carbon dioxide per village from being released into the atmosphere, at a cost of 46 cents per ton.

### Policy issue

Deforestation is the second largest source of human-created carbon emissions, after fossil fuels. When trees are cut, they stop absorbing carbon dioxide from the atmosphere, and as they decompose or are burned, they release stored carbon into the atmosphere. Curbing deforestation in developing countries is potentially a very cost-effective way to reduce carbon emissions and address climate change. The United Nations has established the REDD+ Programme (Reducing Emissions from Deforestation and Degradation) to reward low-income countries for preserving forested land. Despite growing interest and investment in reducing deforestation, little rigorous research has been conducted on the most cost-effective ways to do so.

One policy approach is to provide payments for ecosystem services (PES), where individuals are paid to refrain from environmentally damaging behavior, such as cutting down trees on their land. PES programs are increasingly popular, especially in developing countries, because they are voluntary so do not force people to protect the environment or impoverish them by taking away a key source of income. However, it is not clear what portion of payments go to forest owners who were not intending to cut down trees anyway. Furthermore, individuals could comply with the contracts for covered land to receive payment but shift deforestation activities to other land. This is the first randomized evaluation of a deforestation PES program, designed to measure its effectiveness and cost-effectiveness.

### Context of the evaluation

Between 2000 and 2010, Uganda lost forest at a rate of 2.6 percent per year, the third highest of any country in the world. The rate is even higher on privately owned land, which represents about 70 percent of Ugandan forests. These forests are home to endangered chimpanzees, which may tourists travel to Uganda to see, and forested areas provide watershed and flooding protection.

The project took place in the districts of Hoima and Kibaale, which are located in the equatorial zone of western Uganda and have some of the highest deforestation rates in the country. These districts are predominantly rural and have a combined population of around 750,000 inhabitants. The PES project was specifically targeted at private landowners of forested land, as they the ones who decide whether or not to clear trees from their land.



Landowners in the area often cut trees to clear land for growing crops for their own consumption, or in some cases cash crops such as tobacco, or to sell the trees as timber or for charcoal production.

### Details of the intervention

Innovations for Poverty action worked with researchers to test the impact of a PES program on forest conservation. Researchers randomly assigned 121 villages in the Hoima and Kibaale districts of Uganda to receive the PES program (60 villages) or to the comparison group (61 villages).

In the villages with the program, a local nonprofit, Chimpanzee Sanctuary and Wildlife Conservation Trust (CSWCT), offered owners of forested land a contract under which they could receive annual payments of 70,000 Ugandan shillings (equivalent to US\$28) per hectare for conserving forested land. Landowners were required to refrain from cutting trees on their land (with some exceptions) and could receive additional payments for planting new trees on a portion of their land. The average landowner held two hectares of forest area, yielding the opportunity to earn up to US\$56 per year (approximately 5 percent of average annual income). This amount was comparable with what landowners might earn for selling timber from a large tree, approximately US\$20 to \$40. CSWCT employees monitored compliance with the contract by conducting random spot checks to look for signs of tree cutting. The program lasted for two years.

Landowners were surveyed before the beginning of the program and 1.5 years after it began. Surveyors measured the GPS coordinates of landowners' homes, which allowed researchers to independently confirm how many trees were around each landowner's property using commercial satellites. A computer algorithm determined if each pixel in the satellite image (measuring 2.4 by 2.4 meters) contained a tree at the beginning and end of the study period.

### Results and policy lessons

Even with relatively low participation rates, the PES program appears to have been an effective and cost-effective way of averting carbon dioxide release.

Take-up: Program take-up was relatively low, at 32 percent, even though the program was

designed to be simple and low-risk for landowners (farmers would not receive payments if they cut down trees, but there were no other commitments or penalties). Qualitative interviews suggested that two-thirds of individuals who did not sign up were simply unaware of the program or faced logistical problems in the sign-up process. A small minority said that they did not sign up because they were not interested in the program.

Payments: The average landowner who participated in the program received the equivalent of US\$113, approximately 80 percent of the maximum amount they were eligible to earn. The bulk of payments (89 percent) were for avoiding deforestation, rather than for planting new seedlings.

Effects on deforestation: Despite the relatively low number of participating landowners, the program resulted in significantly less deforestation in the villages where it operated. While tree cover in the comparison villages declined by 9.1 percent in the comparison villages over the course of the study, this number was 4.2 percent in the villages with the program. This resulted in an estimated cost of US\$0.46 per ton of carbon delayed from entering the atmosphere, roughly half of the social cost of carbon—the overall negative economic impact of carbon pollution on society—which the United States Environmental Protection Agency estimates to be US\$1.11 per ton for the delay induced by the program. By comparison, programs designed to reduce pollution such as subsidizing electric cars or providing incentives to upgrade to more efficient appliances can cost more than ten times the social cost of carbon emissions they avert.

Unintended effects: Some fear that PES programs only appeal to landowners who would have kept their forests intact without the program or that they cause landowners to shift tree cutting to other lands. Researchers did not find evidence for either of these concerns. In fact, the program appeared to attract landowners who would have had higher rates of tree-cutting had they not been in the program, and satellite data showed that participants did not shift tree-cutting to other areas by colluding with their neighbors or by cutting down trees on areas not covered by contracts.

Effects on households: The program was financially neutral for most participants, as there were no increases or decreases in

expenditures or borrowing. The program led landowners to patrol their own land more often, and they became less likely to allow landless neighbors to gather firewood on their property (even though collecting fallen wood was allowed). As non-landowners are generally poorer than landowners, the program may have had a negative impact on poorer members of the community.

In Uganda, poverty reduction and environmental conservation interests overlap, but can also come into conflict. Uganda's forests are home to endangered chimpanzees, but between 2005 and 2010 Uganda had one of the highest rates of deforestation in the world, with 2.7 percent lost per year. Seventy percent of Ugandan forests are on private land, often owned by poor farmers, who tend to cut down trees at an even higher rate. Trees are valuable for timber and charcoal for fires, and once land is cleared, it can be used to grow crops.

"It's critical we figure out how to get a handle on climate change," said lead author and Northwestern University economist, Seema Jayachandran. "We often focus our environmental programs on our own country, which is important. But it's easy to forget that a lot of the best opportunities lie in the developing world." One reason for this is that there are many undeveloped areas which can still be preserved, but another is that these opportunities might be much less expensive than achieving comparable results in a wealthy country. Jayachandran explains, "Small investments can go much further in poor countries. So we wanted to test if simply paying farmers not to cut down trees could be a win for them and a very cheap way to help manage greenhouse gas emissions."

Seema Jayachandran and Joost de Laat, economists specializing in poverty at Northwestern University and the Dutch organization Porticus, respectively, teamed up with the research and policy nonprofit Innovations for Poverty Action (IPA) and the Uganda conservation organization Chimpanzee Sanctuary and Wildlife Conservation Trust (CSWCT). Together with a team of researchers at Stanford, led by Eric Lambin and including Charlotte Stanton, Robin Audy, and Nancy E. Thomas, they set up a scientific test of the idea. Using a randomized controlled trial, they randomly assigned half of a group of 121 villages to a program that made landowners a simple offer. Landowners with forest on their property could get the equivalent of approximately 28 dollars per year for every hectare of forest on their land left untouched (with some exceptions for emergencies). The other group of villages continued as normal as a comparison group.

The team then procured detailed satellite images, with such high resolution that they could essentially see each tree. Using sophisticated "object-based image analysis" methods, they analyzed hundreds of millions of pixels and tracked what happened to the trees for the subsequent two years. Lambin explained, "We used state-of-the-art change detection methods to extract fine-grain information on gain or loss in tree cover from the satellite images."

# Hysacam A LA POINTE DES TECHNOLOGIES INNOVANTES

En 50 ans, nous avons mis en place un modèle de production et des outils technologiques qui reposent sur l'exploitation du déchet comme une matière première secondaire et une source d'énergies nouvelles.

## NOS REALISATIONS

- 02 Centrales de captage et de traitement du biogaz pour réduire les Gaz à effets de Serre :
  - Yaoundé (NKOLFOULOU) : 500 000 Teq CO2 évitées.
  - Douala (PK10) : 350 000 Teq CO2 évitées.
- 05 Unités de compostage pour la valorisation des sols.
- PLASTIC RECUP (Douala et Yaoundé) : unités de collecte et de mise en balle de bouteilles plastiques ; plus de 300 tonnes de bouteilles PET recyclées.

## NOS PROJETS

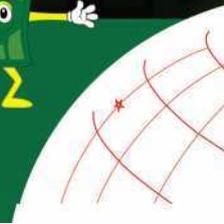
- 03 Projets de production d'électricité à base des déchets ménagers  
Plus de 200 000 habitants à desservir
- Yaoundé (NKOLFOULOU)
  - Capacité estimée: 4 MW
- Douala (PK10)
  - Capacité estimée : 500 KW
- Bafoussam
  - Capacité estimée : 2 MW

## CHIFFRES CLES

- ❖ 15 millions d'habitants desservis au quotidien
- ❖ 7 000 tonnes de déchets collectés par jour
- ❖ 5 000 employés
- ❖ 1 700 km de rues balayées par jour
- ❖ 600 camions de propreté spécialisés
- ❖ 52 engins lourds spécialisés dans le traitement en décharge
- ❖ Service continu 7j/7 et 24h/24
- ❖ 02 centrales de captage et de traitement du biogaz
- ❖ 500 teq Co2 traitées par jour
- ❖ 20 villes desservies en Afrique
- ❖ Capital : 15,5 millions d'Euros



Groupe Hysacam, 5000 employés  
15 millions de personnes desservies en Afrique  
Société anonyme au capital de 15,5 millions d'Euros  
Siège social : ZI. Bassa BP. 1420 Douala-Cameroun  
Tél : +237 233 37 80 87. Fax : +237 233 37 80 90



# Etats-Unis

## LE « PLAN VERT » DE JOE BIDEN

**Le nouveau locataire de la Maison-Blanche aura à cœur de redorer le blason de son pays, climatiquement parlant.**

*Eric Vincent FOMO*

2 000 milliards de dollars. Telle est l'enveloppe que Joe Biden compte investir dans les énergies propres et les infrastructures « résistantes au climat », afin d'atteindre 100 % d'électricité décarbonée dès 2035. Le plan climatique du 46<sup>e</sup> président des Etats-Unis (élu le 7 novembre 2020 et qui sera investi le 20 janvier 2021; Ndlr), dénommé « Clean Energy », va nécessiter 1 700 milliards de dollars de dépenses sur dix ans. D'après Umair Irfa, journaliste du média américain Voix, l'on aura droit au « programme environnemental le plus ambitieux et le plus agressif de l'histoire des Etats-Unis ».

L'objectif est de mettre un terme aux nouvelles concessions de pétrole et de gaz sur les terres fédérales, tout en renforçant les réglementations environnementales mises entre parenthèses par son prédécesseur Donald Trump. Les grands axes de « Clean Energy » reposent notamment sur l'augmentation des crédits d'impôt pour l'efficacité énergétique et l'énergie propre, l'installation des « millions » de panneaux solaires et des « milliers » d'éoliennes terrestres et marines et le déploiement de 500 000 bornes de recharge des véhicules électriques à l'horizon 2030.

Selon Natura Sciences, le plan environnemental de Biden propose un programme de construction de logements basse consommation. Des mesures incitatives seront prises pour encourager les Américains à



acheter des véhicules électriques. Les statistiques officielles révèlent que les ventes de véhicules électriques et hybrides ont reculé de 6,8% entre 2018 et 2019. Des effets induits sont attendus sur le plan social avec des projections de création de dix millions d'emplois. Jusqu'à présent, à peine trois millions d'Américains travaillent dans le secteur des énergies renouvelables. Le démocrate entend concrétiser là l'une de ses promesses de campagne, portant sur le retour des Etats-Unis dans l'Accord de Paris sur le climat. Après le retrait officiel de l'Accord par Donald Trump le 4 novembre dernier, Joe Biden a promis de le réintégrer le 21 janvier 2021, soit au lendemain de son investiture.

### Dissensions

Malgré la bonne volonté écologique de Biden, des dissensions sont visibles, même au sein de son parti. Face à l'ampleur des enjeux climatiques, l'aile gauche du parti démocrate, notamment le mouvement Sunrise qui promeut le «

Green New Deal », trouve ses propositions trop modérées. D'ores et déjà, ce mouvement lui a attribué la note « F ». L'une de ses porte-paroles, Alexandria Ocasio-Cortez, élue à la Chambre des représentants, qualifie la position du futur président trop « intermédiaire » et « prudente ». L'une des principales pommes de discorde porte sur le gaz de schiste. Tandis que Biden veut juste une réglementation sur la question et n'est pas prêt à faire cesser ce mode de production, Ocasio-Cortez est favorable à une interdiction rapide de cette pratique, de laquelle dépend 35% de la production énergétique américaine. Fraîchement élu, Joe Biden devra également cravacher pour convaincre le Congrès peu favorable à une éventuelle réforme sur l'industrie du pétrole et du gaz, levier de l'économie américaine. En perspective, il y a une crainte de voir des millions d'emplois menacés. Or, les Etats-Unis sont le premier producteur mondial de pétrole et de gaz. Le secteur emploie 10 millions de personnes.

## Khar Yalla à Saint-Louis LA GALÈRE DES SINISTRÉS CLIMATIQUES

Des centaines de populations sont déracinées chaque année, face à l'avancée de la mer.



Jean-Célestin Edjangué

La zone fait partie de l'estuaire du fleuve Sénégal. A la sortie de Saint-Louis, au Sénégal, en direction de l'université Gaston Berger, un vaste camp de déplacés se dresse comme pour attirer l'attention des passants, interpeller les curieux : « Khar Yalla » (en attendant Dieu en langue Wolof), accueille les déplacés des quartiers de pêcheurs de la Langue de Barbarie, échoués sur le lieu, à même le sol, dans des tentes précaires, après le retrait inexorable de la mer, sous la pression du réchauffement climatique. Un fléau qui, ici, est palpable, visible, indéniable. Face à l'avancée de l'érosion côtière, les sinistrés de Khar Yalla à Saint-Louis ont fait naître une vraie synergie sur fond de solidarité avec les autorités municipales, la Croix-Rouge et le gouvernement du Sénégal. Moustapha Tahirou, le chef du projet pilote UNOPS, chargé de

l'installation des unités mobiles d'habitation au site de recasement des sinistrés à Djougob, avait déclaré en mai 2019 : "le relogement de la première vague de sinistrés se fera à la mi-juin, avant même le début de la saison des pluies de l'année 2019." Cette première étape consistait à mettre en place des unités mobiles capables de résister à toutes les intempéries sur le site du village de Djougob, en attendant la construction de 450 logements d'habitation sur le même espace. Après quoi, une nouvelle phase de construction de logements et d'une digue d'environ une vingtaine de mètres devrait permettre de séparer la côte des maisons. Des travaux financés avec l'aide de la France dont, le président, Emmanuel Macron alors en visite à Saint-Louis, s'était engagé à débloquer « une enveloppe de 30 millions d'euros pour stopper l'avancée de la mer dans la Langue

de Barbarie ».

### « Manifestations »

Dans son édition du 27 août 2018, le journal Le Quotidien décrit le calvaire des populations de Khar Yalla à Saint-Louis. « Les sinistrés de Khar Yalla sont relogés dans des tentes à la sortie de la commune de Saint-Louis depuis presque trois ans. Ils avaient quitté leurs maisons dans la Langue de Barbarie, particulièrement à Guet-Ndar, à cause de l'avancée la mer suite à de fortes houles qui avaient à l'époque ravagé tout sur leur passage ». Le journal poursuit : « Il y a quelques jours, ces sinistrés ont marché pour dénoncer leurs dures conditions de vie sur le site de Khar Yalla, suite aux fortes pluies qui se sont abattues sur la ville de Saint-Louis ». Les sinistrés vont profiter des invitations à l'étranger pour sensibiliser sur leur cause, bien au-delà des frontières du Sénégal. Comme lors du festival de la

CIMADE migrant sur scène, à Lille, du 15 novembre au 8 décembre 2019. Les « Réfugiés climatiques de Khar Yalla à Saint-Louis » étaient alors à l'honneur.

Le site en ligne de Chroniques, évoquait déjà, lui aussi, la question, en août 2018, donnant même une estimation du nombre de sinistrés et leurs conditions d'hébergement. « Rien qu'en 2017, c'est plus de deux cents familles qui ont été victimes de la furie de la mer au niveau de la Langue de Barbarie. Face à l'urgence, il fallait des solutions rapides. Et, la plus facile, c'était le recasement ailleurs. A Khar Yalla par exemple, sur l'axe Bango-Ngallèle. Sur ce site marécageux, des familles dont les maisons ont été détruites par l'avancée de la mer, ont été relogées après avoir transité sous des tentes et autres abris provisoires dans certains établissements scolaires de la ville de Saint-Louis ». L'indignation concerne également le décalage entre les paroles et les actes des autorités en charge du dossier, tant du côté de la municipalité que du gouvernement. Les unes et les autres avaient promis de tout faire pour trouver rapidement une solution au problème des

sinistrés de Khar Yalla à Saint-Louis, à la fin de l'année 2015. « Plus d'un an après, la « solution définitive » se fait toujours attendre du côté de Khar Yalla où les sinistrés broient du noir dans des conditions de précarité extrême », constate Chroniques, qui insiste : « Pire, ces familles arrachées de leur environnement naturel ont fini de s'accommoder de leur situation dans l'indifférence quasi générale, tout en rêvant de retrouver un jour leur bercail. Mais le plus cocasse dans cette histoire, c'est que rien de concret ne se dessine pour ces pauvres sinistrés qui en viennent même à envier « jalousement » leurs devanciers relogés quelques années plus tôt dans des habitations aux allures « d'étables de chevaux de courses ».

### « Volonté politique »

Pour ne nombrer que quelques analystes et observateurs de la vie publique, le problème des sinistrés de Khar Yalla à Saint-Louis, ville d'art et d'histoire, à quelques 300 kilomètres de Dakar, la capitale du Sénégal, est avant tout une affaire de volonté politique. « L'initiative de l'ancien édile – saluée en son temps par Khadim Diop, ministre de la restructuration et de

l'aménagement des zones d'inondation sous Wade- et consistant à sceller un partenariat avec « Onu-Habitat » pour reloger des sinistrés de la mer, n'a pas prospéré après son départ de la tête de la municipalité de Saint-Louis », assure le site en ligne de Chroniques. Une situation qui fait couler beaucoup d'encre et de salive dans la commune, certains citoyens de la vieille cité, se demandant quels ont été les retombées de ce programme sur des familles concernées à l'époque. Ce qui est incontestable, c'est que cette initiative a alors été mise en veilleuse bien que l'approche ait trouvé grâce aux yeux de nombreux experts en aménagement urbain. « Le successeur de Cheikh Bamba Dièye qui a hérité de cette « patate chaude » semble avoir choisi une autre voie dans la gestion de ce problème récurrent à Saint-Louis, oubliant peut-être que les « bonnes idées n'ont pas d'apanage » », conclut le journal.

La galère des sinistrés de Khar Yalla à Saint-Louis, témoigne de ce que le réchauffement climatique, dans cette partie de l'Afrique, est une réalité visible au quotidien.



# LINDA THOMAS-GREENFIELD

## UNE DIPLOMATE TREMPÉE DANS LES QUESTIONS AFRICAINES

**Les fonctions diplomatiques de cette afro-américaine ne l'empêchent pas de s'engager pour le développement du continent africain.**

*Eric Vincent FOMO*

« Ma mère m'a appris à diriger avec le pouvoir de la gentillesse et de la compassion pour rendre le monde meilleur. J'ai porté cette leçon avec moi tout au long de ma carrière au service extérieur et (...) je ferai la même chose en tant qu'ambassadeur aux Nations unies ». Le tweet posté par Linda Thomas-Greenfield après l'annonce faite le 23 novembre dernier par le nouveau président des Etats-Unis, Joe Biden, de la nommer comme ambassadrice américaine à l'ONU, a permis d'en savoir un peu plus sur ce qui motive le quotidien de cette diplomate de carrière. Après 35 ans de carrière, elle vient d'ajouter une corde à son arc.

L'ex-madame Afrique de Barack Obama était depuis 2017 conseillère principale au Allbright Stonebridge Group (ASG), société mondiale leader de conseil stratégique. Elle a été la 18e secrétaire d'Etat adjoint aux affaires africaines au département d'Etat, entre 2013 et 2017. Entre 2012 et 2013, elle assure la fonction de directrice générale du service extérieur des Etats-Unis. De 2008 à 2012, elle est promue comme ambassadrice des Etats-Unis au Libéria. Auparavant, c'est-à-dire entre 2004 et 2006, Mme Thomas est sous-secrétaire adjointe à la population, aux réfugiés et à la migration.



Avant de rejoindre la Maison-Blanche, elle dispensait les cours de science politique à l'université Bucknell en Peensylvanie. La spécialiste des questions africaines est née en 1952 (68 ans) à Baker. Sa prise de parole après la proposition de sa candidature a été lourde de sens. « Le multilatéralisme est de retour, la diplomatie est de retour », avait-elle argué. Une manière de rompre avec la politique isolationniste prônée par le président Donald Trump.

La volonté de cette afro-américaine de restaurer la position de l'Amérique dans le monde avec la reprise des relations avec ses alliés pourrait augurer des lendemains meilleurs pour l'Afrique. Le 12 juillet 2016, elle a publié un article sur le site Médium intitulée « Le moment est venu d'investir en Afrique ». Dans cette tribune, elle exprimait son optimisme vis-à-vis de l'Afrique. Elle mettait en avant le potentiel et le dynamisme

des entrepreneurs africains. « A chaque fois que je me rends sur le continent, les Africains me disent leur hâte de voir arriver davantage d'investissements émanant des entreprises américaines. De nombreux pays procèdent à des réformes de leur environnement commercial afin de réduire les obstacles entravant entrepreneurs et investisseurs », avait-t-elle relevé.

L'ambassadeur Linda Thomas est par ailleurs lauréate du prix Hubert Humphrey pour le leadership public, du prix du service humanitaire Bishop John T. Walker, du prix Warren Christopher, du Presidential Rank Award et du Secretary's Distinguished Service Award. Elle est également chercheur émérite en affaires africaines à l'Institut pour l'étude de la diplomatie de la Walsh School of Foreign Service de l'université de Georgetown.



# Line Renée Batongue



## « JE SUIS TOMBÉE AMOUREUSE DE L'ENVIRONNEMENT »

**La journaliste camerounaise spécialisée dans les questions environnementales se confie sur sa passion et sur les enjeux de ces questions en Afrique.**

**Bosangi**

**Qui est Line Renée Batongue ?**

**Line Renée Batongue :** Je suis journaliste à la Cameroon Radio television (CRTV) depuis 20 ans, après avoir terminé ma formation de journaliste en 2000 à l'école supérieure des sciences et techniques de l'information et de la communication (ESSTIC). J'ai travaillé tour à tour comme reporter à CRTV Sud à Ebolowa, chef de service de l'information à POALA FM de Bafoussam, productrice et présentatrice de magazines au service des programmes du Poste national et de la Crtv télé à Yaoundé, reporter et chef du service de la régie d'antenne à CRTV Littoral- Douala, et depuis 3 ans comme chef du service environnement et développement durable à la Direction des Rédactions Radio du Poste National de la CRTV à Yaoundé.

**Journaliste spécialisée sur les questions environnementales. Qu'est ce qui a motivé votre choix ?**

J'arrive au service des programmes du Poste National de la CRTV en 2005 et comme la plupart des collègues le considèrent, pour moi aussi c'est le garage. Mon mari, journaliste très professionnel, m'encourage à rester dans ce service qui va me permettre de mieux m'épanouir sur le plan professionnel. Je constate que dans la grille des programmes, il n'y a aucune

émission qui traite des questions environnementales. Je suis justement à une période où j'ai envie de me spécialiser. Au même moment je fais la rencontre d'une aînée, Angèle LUH SI, alors responsable de la communication du volet OZONE à Nairobi au Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). Elle parle des questions environnementales avec tellement de passion ! Ce sera mon électrochoc...Je tombe amoureuse de ce secteur.

**Mener des enquêtes ou des investigations pour un journaliste dans les milieux de l'environnement n'est apparemment pas chose aisée, vu l'incident dans lequel vous avez été récemment impliqué ? Quels sont les écueils ? Quelles sont les difficultés ?**

L'environnement est un secteur économique très porteur. Au Cameroun les domaines des forêts, du sol et du sous-sol par exemple, sont très riches et attirent des convoitises diverses. De nombreux acteurs de ces secteurs opèrent dans l'illégalité à cause des textes et lois obsolètes qui attendent depuis d'être révisés. Du coup, il y a tellement de malversations qu'un journaliste qui fait des reportages d'enquêtes pour mettre en lumière certaines irrégularités va être la cible de ces acteurs que l'on retrouve malheureusement de plus en plus jusque dans l'administration camerounaise. Ce qui explique qu'il y a quelques semaines, j'ai été interpellée et gardée à vue par une autorité administrative alors que je faisais des

reportages sur les retombées de l'exploitation des forêts communautaires dans la région de l'Est Cameroun. D'autres acteurs sont plus stratèges et essaient subtilement de vous mettre à leur solde à travers des reportages qui présentent plutôt leurs malversations comme des opportunités pour les communautés. Ce sont des écueils et difficultés que l'on apprend à éviter avec le temps et l'expérience.

**Vous êtes une des rares journalistes à s'intéresser aux problématiques environnementales. Que pensez-vous du traitement médiatique de ces questions en Afrique ?**

Ces 10 dernières années, la situation a assez bien évolué dans de nombreux médias africains qui comprennent progressivement que les questions environnementales sont très importantes. Cela est parti du fait de la création d'associations de journalistes dans ce domaine et des formations données par les organisations environnementales. Du coup on retrouve aujourd'hui en Afrique des journalistes spécialisés sur ces questions scientifiques qui réussissent tant bien que mal à les introduire dans leurs rédactions. C'est vrai qu'il y a toujours beaucoup de travail à faire car en comparaison des sujets politiques, économiques ou sportifs, on est encore loin, mais c'est justement à nous, journalistes spécialisés sur ces questions, de montrer la valeur économique et scientifique de la science et donc, de l'environnement. A la CRTV où je travaille, j'ai par exemple réussi à imposer ces questions

environnementales au point où en 2017, le Directeur Général a créé tout un service Environnement et Développement Durable dont je suis la responsable à la Radio.

**Quelles sont d'après vous, les principales menaces environnementales qui guettent le continent ?**

Au cours des trois dernières décennies, la plupart des pays d'Afrique ont souffert de divers problèmes, entre autres la croissance démographique, les guerres, le haut niveau d'endettement national, les catastrophes naturelles et les maladies. Tous ces problèmes ont laissé leur trace sur les habitants et le riche environnement naturel du continent.

Les menaces sont de plusieurs ordres :  
-La pollution de l'air, qui pose un problème majeur aussi bien pour l'environnement que pour la santé humaine. On parle aujourd'hui d'environ 90% des personnes en Afrique subsaharienne notamment qui sont exposées à la pollution de l'air. Ce qui forcément affecte les économies et les moyens de subsistance tout en contribuant à l'augmentation des émissions des gaz à effet de serre.

-La qualité de l'eau et même l'accès à l'eau et à l'assainissement. Plus de la moitié de la population en Afrique subsaharienne toujours, n'a pas accès à un assainissement amélioré.

-La dégradation des terres. Les terres constituent l'atout le plus précieux de l'Afrique pour la production alimentaire, la santé nutritionnelle et le développement économique. Malheureusement, selon le Programme des Nations Unies pour l'Environnement, on compte aujourd'hui environ 500 000 kilomètres carrés de terres dégradées par l'érosion des sols, la salinisation, la pollution et la déforestation.

-Le commerce illicite de la faune ou le braconnage. Le commerce illégal de la flore et de la faune sauvages est un problème mondial, mais il pose de graves risques économiques et de sécurité pour l'Afrique. Le commerce illicite de la flore et de la faune endommage les écosystèmes et les moyens d'existence en milieu rural et menace la stabilité nationale et régionale.

**Pouvez-vous, à partir de votre**

**expérience, mesurer l'intérêt que les Africains portent sur la protection de l'environnement ?**

En général quand on parle de l'Afrique il faut pouvoir la diviser dans les différentes sous-régions dont l'intérêt pour la protection de l'environnement se présente en dents de scie. Pour ce qui est de l'Afrique subsaharienne par exemple, les questions environnementales demeurent secondaires et peinent à se hisser au sommet des préoccupations des États. Les lois concernant les problèmes relatifs à l'environnement sont faibles, et ce manque d'intérêt se répercute sur la population pour laquelle la protection de l'environnement est l'affaire des autres.

En outre dans les pays en développement, les problèmes de subsistance sont encore ceux qui priment pour les populations. La protection de l'environnement pourrait dès lors apparaître comme subsidiaire et donc un luxe.

**Quelle est votre perception de l'engagement ou de l'implication des acteurs politiques africains, et singulièrement camerounais dans la protection de l'environnement ?**

Lors des rencontres internationales comme les conférences des parties, il est régulièrement demandé à l'Afrique d'avoir une position commune. Si au départ cela était assez difficile car les différents acteurs politiques cherchaient plutôt à mettre leurs sous-régions ou leurs pays en exergue, il faut reconnaître que les choses évoluent déjà assez bien aujourd'hui. Cela montre clairement l'implication des Africains qui comprennent progressivement que c'est à eux de se battre pour atténuer les effets des variations climatiques qui plombent le développement du Continent. De nombreuses organisations ont ainsi vu le jour, à l'instar de la Commission des forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT), l'Autorité du Bassin du Niger (ABN), etc.

Le Cameroun de façon singulière est de plus en plus engagé dans la protection environnementale. Depuis 2015 lors de la Cop21 à Paris, le chef de l'État a engagé notre pays à réduire les émissions de gaz à effet de serre à hauteur de 32%. Le pays a en outre

ratifié la plupart des Conventions internationales sur la préservation de l'environnement. La mise en place d'un Observatoire National sur les Changements Climatiques ou la création d'un réseau de parlementaires sur les questions environnementales montrent à suffisance l'implication du Cameroun dans la protection de l'environnement.

**Quelle est dans le secteur de l'environnement, la personnalité emblématique qui vous a personnellement marquée ? Pourquoi ?**

Sans sourcilier je dirais Arlette SOUDAN-NONAUT la ministre du tourisme et de l'environnement de la République du Congo. C'est une femme de poigne qui se bat depuis des années pour la protection de l'environnement en Afrique en général et dans le Bassin du Congo en particulier. Depuis la Cop 22 à Marrakech, elle a réussi aux côtés du Roi Mohamed 6 du Maroc à mettre sur pied la Commission Climat du Bassin du Congo dont elle est devenue la coordinatrice technique et qui a donné lieu à la mise en place du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

**Que pensez-vous des mouvements de jeunes qui se mobilisent à travers le monde pour la planète, et qui ont pour figure de proue Greta Thunberg ?**

Il est question de préserver la planète pour les générations futures que sont nos enfants et petits-enfants. Ils sont la tranche de la population qui devra vivre durement les conséquences des changements climatiques si rien n'est fait pour réduire le réchauffement global. Greta Thunberg, la jeune Suédoise militante écologiste a critiqué des « promesses vides » 5 ans après l'Accord de Paris. C'est rassurant de voir que de nombreux jeunes comprennent que, face à l'indolence des adultes qui semblent ne pas voir le danger qui menace la planète, ils doivent prendre le flambeau pour attirer l'attention du grand nombre. On va ainsi remarquer qu'en marge des conférences internationales, des mouvements de jeunes se réunissent aussi pour la survie de cette planète appelée à être la leur demain.

*Propos recueillis par  
Jean Loïc AMOUGOU*

## BARACK OBAMA PRESENTE « UNE TERRE PROMISE »

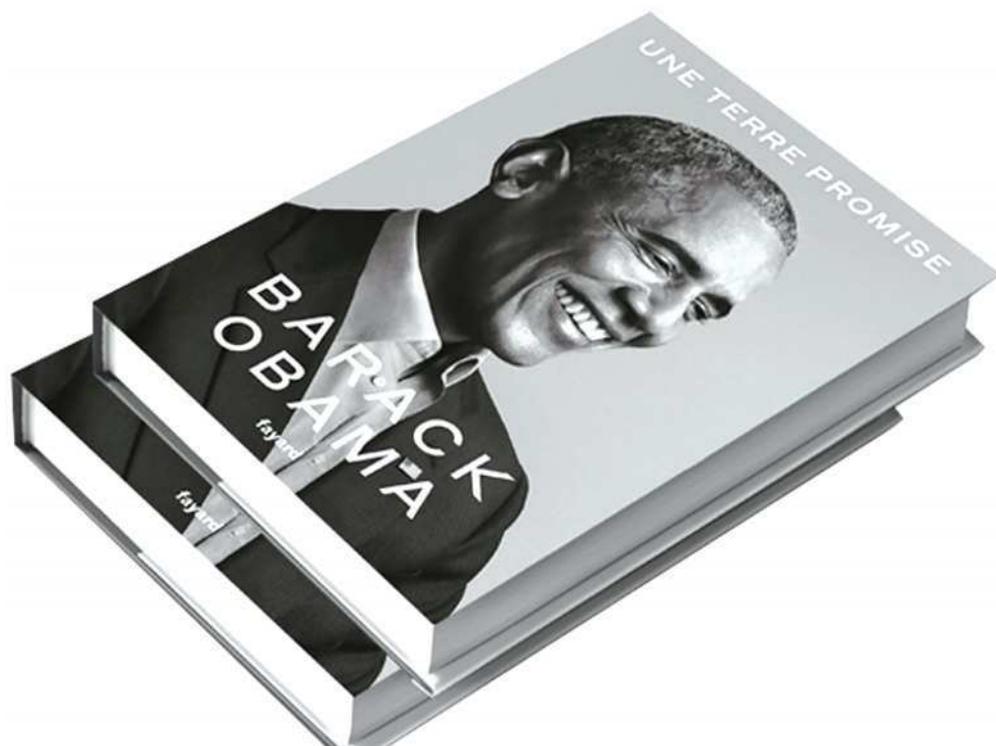
Le 44<sup>e</sup> président des Etats-Unis vient de sortir le premier tome de ses mémoires.

Jean-Célestin EDJANGUE

La publication était attendue depuis quelques mois déjà, en France. « Une terre promise », premier tome des mémoires du 44<sup>e</sup> président des Etats-Unis d'Amérique, Barack Obama, président Afro-américain du pays de l'Oncle Sam, est un monument. Monument de construction avec pas moins de 890 pages (même si Bill Clinton avait fait mieux avec 1000 pages dans *Ma vie* en 2004) organisées en sept grandes parties et 27 chapitres. Chaque partie porte un titre : « Le pari » (Partie 1), « Yes we can » (Partie 2), « Renegade » (Partie 3), « Le noble combat » (Partie 4), « Le monde tel qu'il est » (Partie 5), « Dans les remous » (Partie 6), « Sur la corde raide » (Partie 7). Arrivent ensuite les pages dédiées aux « Remerciements », celles consacrées aux « Crédits photos » disposés en « cahiers », puis la « table des matières » ferme le ban. Véritable curiosité dans cette armature du livre, la « Préface ». Elle ne porte aucune signature de nom, même s'il apparaît clairement à la lecture du texte qu'elle est de l'auteur lui-même puisqu'il parle à la première personne, mais plutôt de date. La mention « Août 2020 » en bas de l'ultime page de cette préface indique le mois de fin d'écriture de ce premier tome, paru en France en novembre 2020 chez Fayard. La préface est surtout positionnée comme propos introductif, qui campe les motivations et contexte du début d'écriture de l'ouvrage, avant d'envoyer les principales thématiques.

### « Plus de trois ans et demi d'écriture »

« J'ai commencé à écrire ce livre peu après la fin de ma présidence- Michelle et moi étions montés à bord d'Air Force One pour la dernière fois et avons mis le cap à l'ouest pour



prendre des vacances longtemps reportées ; l'humeur dans l'avion était douce-amère. Nous étions l'un et l'autre épuisés, physiquement et mentalement, pas seulement par le labeur des huit années écoulées, mais aussi par l'issue inattendue d'une élection qui avait vu quelqu'un de diamétralement opposé à tout ce que nous défendions, choisi pour me succéder », écrit Barack Obama, avant d'expliquer ce qui l'a conduit à coucher ses états d'âme sur la place publique. « Je souhaitais d'abord et avant tout rendre compte avec honnêteté des années de ma présidence- pas seulement évoquer les événements historiques qui avaient jalonné mes deux mandats et les personnalités importantes que j'avais côtoyées, mais également raconter certains vents contraires, politiques, économiques et culturels, qui avaient défini les défis à relever par mon gouvernement, et les choix que moi-même et mon équipe avions faits en conséquence. Je voulais, autant que possible, offrir au lecteur

une idée de ce que c'est qu'être président des Etats-Unis(...) ». Mais il reconnaît que l'exercice n'était pas gagné d'avance, dans le contexte du nouveau introduit à la Maison Blanche et aux Etats-Unis par son successeur. « J'imaginai pouvoir faire cela en cinq cents pages environ. Je pensais pouvoir y arriver en un an. On peut affirmer que le processus d'écriture ne s'est pas tout à fait déroulé comme je l'avais prévu. Malgré mes meilleures intentions, le livre n'a cessé de croître en longueur en en ambition- ce qui explique finalement pourquoi j'ai décidé de le scinder en deux volumes. Je ne doute hélas pas qu'un écrivain plus talentueux aurait su raconter la même histoire avec davantage de concision (après tout, mon bureau privé lorsque j'étais à la Maison-Blanche jouxtait la chambre Lincoln où se trouvait un exemplaire sous verre des deux cent soixante-douze mots du discours de Gettysburg)», note-t-il, insistant : « Au-delà de la difficulté à coucher les mots sur la

page, je n'avais pas anticipé la tournure que prendraient les événements au cours des trois ans et demi après ce dernier vol sur Air Force One. Au moment où j'écris ces lignes, le pays est confronté à une pandémie mondiale et à la crise économique qui s'en suit ; plus de 178 000 Américains ont déjà péri, nombre d'entreprises ont dû mettre la clé sous la porte et des millions d'Américains sont au chômage ».

## « Un destin exceptionnel »

Les premières pages, hors préface, sont consacrées au parcours inédit qui a conduit Barack Hussein Obama, premier Afro-Américain, jusqu'à la Maison-Blanche. « Dans ces moments- la, je songeais avec étonnement au chemin étrange- et à l'idée- qui m'avait mené jusqu'ici. Je ne viens pas d'une famille politisée. Mes grands-parents maternels étaient originaires du Midwest, de souche irlandais-écossaise pour l'essentiel. On pourrait dire qu'ils étaient de gauche, surtout à l'aune des sensibilités de l'époque dans les petites villes du Kansas où ils avaient vu le jour pendant la Grande Dépression, et ils mettaient un point d'honneur à se tenir régulièrement au courant de l'actualité (...) Mon grand-père et elle ne se réclamaient d'aucune tendance idéologique ou partisane à proprement parler, au-delà de ce qui relevait à leurs yeux du bon sens le plus élémentaire ». Du côté de sa mère, l'engagement idéologique était beaucoup plus présent. « Ma mère en revanche, Ann Dunham, avait des opinions bien arrêtées, et elle en avait beaucoup. Enfant unique, elle s'était rebellée contre les conventions au lycée- lisant les poètes beat et les existentialistes français, partant en virée à San Francisco avec une amie pendant plusieurs jours sans prévenir personne. Quand j'étais petit, elle me parlait des marches pour les droits civiques et m'expliquait pourquoi la guerre du Vietnam était un désastre dans lequel le pays s'était fourvoyé ; elle me parlait du mouvement pour l'émancipation des femmes (...) ».

Tout cela a contribué à lui faire prendre conscience des injustices sociales, à avoir un goût pour la lecture. De telle sorte qu'au moment de terminer ses études universitaires en 1983, diplôme en poche, il fourmillait d'idées mais sans savoir quel mouvement suivre ni à quel leader s'identifier. Le reste est connu. Sa rencontre avec Michelle La Vaugin Robinson, à Harvard, où elle exerçait le droit comme associée au Cabinet Sidley & Austin, basé à

*J'ai commencé à écrire ce livre peu après la fin de ma présidence-Michelle et moi étions montés à bord d'Air Force One pour la dernière fois et avons mis le cap à l'ouest pour prendre des vacances longtemps reportées ; l'humeur dans l'avion était douce-amère.*

Chicago. Ils vont ensuite se marier, le 3 octobre 1992 à la Trinity United Church of Christ. Dans la foulée, Barack Obama est élu Sénateur de l'Illinois, candidat du parti Démocrate et élu 44<sup>e</sup> président des Etats-Unis d'Amérique en 2008, avec son célèbre slogan « Yes we can ».

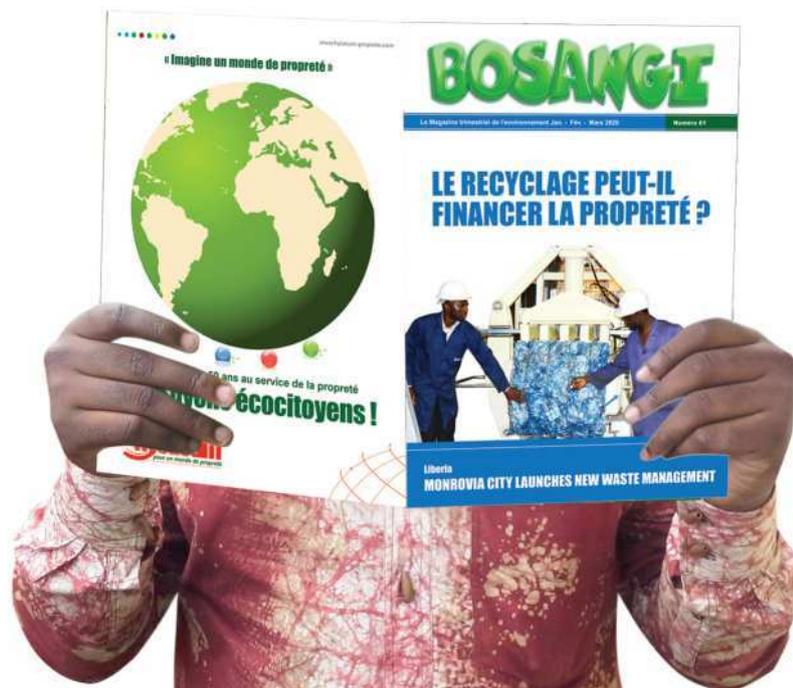
## Un regard introspectif sur l'exercice du pouvoir

Barack Obama fait entrer le lecteur dans l'intimité de ses 8 ans de présidence à la tête de la première puissance mondiale, en revenant presque jour après jour sur les grands moments de sa présidence. Il nous partage ses points de vue, ses doutes et certitudes de l'exercice du pouvoir présidentiel, de même qu'il livre un récit à la fois vivant et très captivant des faits qui ont marqué ses deux mandats au pays de l'Oncle Sam. On découvre ou appréhende

sous un nouveau jour les ressorts de la politique intérieure et de la diplomatie internationale, deux piliers de la gouvernance souvent intimement liés. Il nous entraîne dans les coulisses de la Maison-Blanche, du Bureau ovale à la salle de crise, et aux quatre coins du monde, de Moscou à Pékin en passant par Le Caire, Accra ou encore Paris et Naïrobi. L'auteur nous interpelle, nous livre les réflexions qui l'ont occupé à certains moments cruciaux, engageant l'avenir des Etats-Unis et la marche du monde : la constitution de son gouvernement, la crise financière mondiale, le bras de fer avec Vladimir Poutine, la réforme du système de santé, les différends sur la stratégie militaire des États-Unis en Afghanistan, la réforme de Wall Street, le désastre provoqué par l'explosion de la plateforme pétrolière Deepwater Horizon, ou encore la longue réflexion de l'opération commando, sa préparation minutieuse, qui a conduit à la mort d'Oussama Ben Laden en Afghanistan. Une terre promise est aussi un récit extraordinaire sur le rôle et le pouvoir de la volonté, de la détermination, à travers le défi qu'un homme a lancé à l'Histoire, pour réaliser sa destinée. Barack Obama parle sans détour du défi colossal qu'il lui a fallu relever : être le premier candidat afro-américain à la présidence, incarner "l'espoir et le changement" aux yeux de toute une génération galvanisée dans le monde entier par la promesse du renouveau, et devoir à chaque instant prendre des décisions d'une gravité exceptionnelle. Il évoque la façon dont sa vie à la Maison-Blanche a pu affecter son entourage immédiat, à commencer par sa femme et ses filles, et parle sans filtre de ses coups de blues, des moments où il s'est retrouvé en proie au doute, à l'angoisse voire à la déception, sans pour autant renoncer à croire qu'en Amérique le progrès est toujours possible.

Il reconnaît avoir osé beaucoup de choses par enthousiasme, car « Avec l'enthousiasme, tout est possible », dit-il.

\*Une terre promise, Barack Obama, Fayard, novembre 2020, 32 euros



**J**ai l'honneur d'accuser réception de votre correspondance du 29 Octobre 2020, à travers laquelle vous me transmettez trois exemplaires de votre magazine «Bosangi» et vous remercie pour l'intérêt que vous portez au Fonds Spécial d'Équipement et d'intervention intercommunale (FEICOM). Le relief mis sur le processus de Décentralisation, le

développement local et la Gouvernance locale dans les colonnes de votre magazine traduit votre volonté de valoriser les actions en faveur du développement local. Par ailleurs, j'apprécie votre engagement relatif à la gestion des déchets ménagers, l'accent mis sur la décentralisation en Afrique et la question du financement de la propreté des villes qui en est le corollaire.

Le sujet sur les conclusions des états généraux de la convention citoyenne sur le climat tenus en France en juin 2020 est également digne d'intérêt. Tout en vous encourageant dans vos activités, je vous prie d'agréer, Monsieur l'assurance de ma considération distinguée.

*Philippe Camille Akoa, Magistrat hors hiérarchie, Directeur Général du Feicom*

M. le Directeur,  
J'accuse bonne réception de votre courrier par lequel vous avez bien voulu mettre à notre disposition six exemplaire des N°62 et 63 de votre magazine d'information sur

l'environnement, « Bosangi ». Je vous remercie pour cette marque d'estime et vous prie de transmettre mes félicitations à l'équipe rédactionnelle du Groupe Hysacam pour la qualité et la densité des

informations contenu dans ce magazine.

*Pour le Ministre de la Jeunesse et de l'Éducation civique et par délégation, le Secrétaire Général, Benga Zachée Robert*





« **Imagine un monde de propreté** »



Hysacam, 50 ans au service de la propreté

**Soyons écocitoyens !**

